

## AÏD EL FITR

### Le chef de l'Etat Abdelkader Bensalah accomplit la prière de l'Aïd El Fitr dans la Grande mosquée

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a accompli mardi matin la prière de l'Aïd El Fitr, dans la Grande mosquée d'Alger, dans un climat de piété et de sérénité.

P. 24



## TEXTILE :

# Le «Made in Algeria» reprend progressivement sa place sur le marché national



Le PDG du Groupe public des textiles et cuirs (Getex), Mokrane Zerrouki, a relevé une amélioration de l'offre de l'habillement local par rapport aux années précédentes, sa part sur le marché national étant passée de 4% en 2016 à 20% en 2018.

P. 5

### POLITIQUE

ANNULATION DE LA PRÉSIDENTIELLE DU 4 JUILLET:  
**Nouvelle victoire de la volonté populaire**

P. 3

### COMMERCE:

**La saison des soldes d'été à Alger fixée du 21 juillet au 31 août**

P. 7

### ALGÉRIE :

**La croissance pâtit sous l'effet de l'assainissement financier, selon la BM**

P. 5

### FINANCES :

**La Banque d'Algérie expose les évolutions majeures enregistrées en 2018**

P. 6

### SANTÉ

INTOXICATIONS ALIMENTAIRES:

**10.000 cas dont 7 décès en 2018 en Algérie**

P. 4

## FOOTBALL

COUPE D'ALGÉRIE / SAMEDI À 17H AU STADE MUSTAPHA-TCHAKER DE BLIDA

**CRB - JSMB : finale inédite entre expérience et trouble-fête**

Le CR Belouizdad et la JSM Béjaïa se disputeront samedi au stade Mustapha-Tchaker de Blida (17h00), le trophée de la 55<sup>e</sup> édition de la Coupe d'Algérie de football, dans une finale inédite et ouverte à tous les pronostics à l'issue de laquelle le vainqueur succédera à l'USM Bel-Abbès au palmarès de l'épreuve populaire.

P.p 21-22

ALGÉRIE POSTE  
**Hawalatic, un nouveau service de transfert d'argent sans compte CCP**

P. 3

### MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

**Quatre (04) contrebandiers arrêtés à Tamanrasset, In-Guezam et Tindouf**

P. 24

## LE 17 JUIN

## Visite au profit des journalistes au Centre de recherche et de développement de la construction aéronautique du MDN

La direction régionale de l'information et de la communication du ministère de la Défense organisera lundi 17 juin, une visite guidée au

profit des journalistes au niveau du Centre de recherche et de développement de la construction aéronautique.



## Horaire des prières

Jeudi 3 Chawwal 1440

Fajr	03:28
Dohr	12:47
Asr	16:38
Maghreb	20:09
Isha	21:51



## LE 10 JUIN À ZÉRALDA

## Célébration de la journée mondiale de l'accréditation

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'accréditation, l'Organisme algérien d'accréditation (ALGERAC), organise lundi 10 juin à partir de 9h30 au niveau de la salle des conférences de l'ERMA sise à Zéralda (Alger), une conférence sous le thème «Ajouter de la valeur aux chaînes d'approvisionnement». Cette rencontre se déroulera en présence d'invités de marque représentant différents secteurs économiques, d'associations professionnelles nationales, de représentants d'organismes étrangers activant en Algérie et des médias.

Lors de cette conférence, ALGERAC procédera à la remise de certificats d'accréditation à des organismes d'évaluation de la conformité.



## LE 9 JUIN À L'ESAA

## Journée d'information sur les opportunités d'affaires à Cuba

En partenariat avec l'ambassade de Cuba en Algérie, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), organise dimanche 09 juin à partir de 8h30 au niveau de l'auditorium de l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA), sise aux Pins Maritimes, El Mohammadia, Alger, une journée d'information sur les opportunités d'affaires à Cuba. Cette journée permettra aux opérateurs économiques de découvrir le potentiel du marché cubain pour tous les secteurs économiques ainsi que les perspectives de partenariat gagnant-gagnant entre les entreprises algériennes et cubaines.



## LE 14 JUIN AU CRASC D'ORAN

## Conférence sur «La coopération scientifique avec l'UE et le programme COST»

Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise lundi 10 juin à partir de 14h, une conférence consacrée à la présentation de la place de la coopération scientifique avec l'UE et le programme COST. Une autre conférence sera animée le même jour sur l'utilisation et la visibilité des réseaux académiques de recherche.



## BIBLIOTHÈQUE NATIONALE:

## Journée d'information et de formation sur le diabète

Le Service d'endocrinologie et maladies métaboliques du Centre Pierre et Marie Curie (Alger), organise jeudi 13 juin au niveau de la bibliothèque nationale d'El Hamma, une journée d'information et de formation sur le diabète. Parmi les thèmes qui seront abordés : Diabète et métabolisme, les troubles endocriniens de la fertilité, les perturbateurs endocriniens et le diabète, les gynécomasties etc.

## Météo



	Max	Min
Alger	27°	16°
Oran	30°	17°
Annaba	26°	18°
Béjaïa	25°	16°
Tamanrasset	37°	28°

## LE 13 JUIN AU CHU MUSTAPHA-PACHA

## Journée de formation sur les maladies systémiques

Le Centre hospitalo-universitaire Mustapha-Pacha en collaboration avec le service de médecine interne, organise jeudi 13 juin à partir de 8h30, une journée de formation médicale continue sur les maladies systémiques.

## DESTRUCTION DE DOLMENS DE LA NÉCROPOLE MÉGALITHIQUE DE BOUNOUARA

## Les précisions du ministère de la Culture

Suite aux informations relayées par les réseaux sociaux et repris par certains journaux au sujet de la destruction de monuments funéraires (dolmens) de la nécropole mégalithique de Bounouara dans la wilaya de Constantine, le ministère de la Culture en coordination avec la wilaya de Constantine apporte les précisions suivantes : Aussitôt alerté, le ministère de la Culture a dépêché une équipe encadrée par le directeur de la culture de la wilaya de Constantine composée essentiellement d'archéologues, d'experts, d'architectes, qui a travaillé en collaboration étroite avec les autorités locales notamment la direction des mines et de l'industrie.

Il a été constaté que le périmètre assigné depuis plusieurs années aux exploitations minières a été respecté et qu'à aucun moment il n'y a eu d'empiètement sur le site archéologique protégé, par conséquent le site en question n'est pas ciblé par ces opérations d'exploitation et de démolition tel que signalé.

A ce titre, des instructions ont été données aux établissements sous tutelle afin de procéder à un inventaire systématique de tous les sites concernés et à l'actualisation du périmètre de protection de ces derniers. Le Ministère de la Culture tient par ailleurs à rassurer que la sécurisation du Patrimoine Culturel, quel qu'il soit, fait partie de ses priorités et de ses actions quotidiennes et constantes.

## SÉLECTION NATIONALE

## Les Verts partagent la joie de l'Aïd avec les personnes âgées



A l'occasion de la célébration de la fête de l'Aïd El Fitr, les joueurs ainsi que le staff technique qui compose la sélection nationale algérienne, ont effectué, mardi, une visite amicale à la maison de retraite sise à Sidi Moussa.

Cette visite humanitaire qui contribue à renforcer le lien social et le lien de solidarité entre toutes les franges de la société a été très bien accueillie par les pensionnaires et le personnel du centre.

## LE 8 JUIN À TIZI-OUZOU

## Célébration de la Journée nationale de l'artiste



A l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'artiste, la Direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, organise du 8 au 10 juin, des expositions, ateliers et conférences au niveau de la maison de la culture Mouloud-Mammeri, la Bibliothèque principale de lecture publique et le théâtre régional Kateb Yacine.

Au programme de la maison de la culture Mouloud Mammeri : le 8 juin, Exposition en hommage aux artistes, le 9 juin : conférence autour du parcours et œuvres des artistes algériens, animée par l'artiste Belaid Ath Medjkane dit «Belaid Tagrawla». Les 8 et 9 juin à la Bibliothèque principale de lecture publique : Exposition et ateliers autour des auteurs algériens. Le 10 juin au théâtre régional Kateb Yacine : Hommage à Djamil Bouanem, Krimo Arab et Makhoul Aoudia.

## ANNULATION DE LA PRÉSIDENTIELLE DU 4 JUILLET: Nouvelle victoire de la volonté populaire

La décision du Conseil constitutionnel sur l'impossibilité de la tenue de l'élection présidentielle, le 4 juillet 2019 a été favorablement accueillie par la classe politique, toutes obédiences confondues, qui l'a qualifié de «consécration» de la mobilisation populaire qui se poursuit depuis plus de trois mois et de «victoire supplémentaire sur la voie du changement du système».

Suite à la confirmation, dimanche soir, par le Conseil Constitutionnel, de l'impossibilité de tenir l'élection du Président de la République, le 4 juillet 2019, et la réorganisation de celle-ci de nouveau après le rejet des deux dossiers de candidature déposés auprès de lui, les réactions des partis politiques, toutes obédiences confondues, se sont succédées pour se féliciter de cette décision.

Le Front des forces socialistes (FFS) a estimé, dans ce sens, que ce recul était «la consécration de plusieurs semaines de mobilisation et de détermination populaires», affirmant que c'est un autre acquis à préserver.

«Le pouvoir réel algérien a été contraint d'annuler le simulacre électoral, qui était initialement prévu le 4 juillet prochain», a affirmé le parti dans un communiqué, rappelant qu'il «avait alerté, à temps, sur l'impossibilité d'imposer un autre coup de force électoral à un peuple résolu à parachever sa révolution et la faire aboutir à une transition démocratique, prélude de l'avènement de la deuxième République».

Par ailleurs, le FFS a dénoncé le maintien du Chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, dans ses fonctions jusqu'à l'élection du Président de la République et la prestation du serment constitutionnel, estimant que c'est là «une tentation du pouvoir à gagner plus de temps» la qualifiant de «énorme parade désespérée».

Pour sa part, le président du parti du Rassemblement pour la Culture et la Démocratie (RCD), Mohcine Belabbas a considéré que l'annulation de cette échéance à la date initiale était un autre «échec» relevant de «l'inaptitude» à gérer la crise politique et constitutionnelle que traverse le pays.

Le Parti des Travailleurs (PT) a affirmé, quant à lui, que l'annulation de la Présidentielle du 4 juillet était «une nouvelle victoire de la révolution», relevant que le Conseil constitutionnel «a outrepassé ses



prérogatives» en se prononçant pour le maintien du chef d'Etat dans ses fonctions, alors que «le peuple réclame le départ du système et de tous ses symboles».

Pour le PT, «l'issue démocratique qui permettra au peuple, qui réclame le départ du système, d'exercer sa souveraineté, de défendre la souveraineté et l'unité du pays est le processus constituant qui inclut toutes les catégories de la société et devant être couronné par une assemblée nationale constituante et souveraine».

A ce propos, le parti Jil Jadid déclare que la décision du Conseil constitutionnel ne fait qu'officialiser ce qui était prévu par tous, à savoir l'annulation de l'échéance du 4 juillet, affirmant que «grâce à une mobilisation exceptionnelle pendant plus d'une centaine de jours, le renouvellement programmé du système à travers l'élection du 4 juillet a été évité».

Dans un communiqué sanctionnant leur réunion de concertation, les partis Talaei El-Houriyet, l'Union des forces démocratiques et sociales, le Front pour la justice et le développement (FJD), Parti de la liberté et de la justice (PLJ), Parti Fajr el-Jadid (PFJ), le Mouvement de la société pour la paix, le mouvement Ennahdha et le mouvement el Binaa ont estimé que «+la fatwa+

décrite dans le communiqué rendu par du Conseil constitutionnel, d'«anticonstitutionnelle et non conforme aux aspirations du peuple».

A ce propos, le dirigeant du FJD, Lakhdar Benkhlef a déclaré que l'annulation de cette élection «était l'une des revendications du peuple algérien qui a affiché son rejet de cette dernière jusqu'à ce que les conditions idoines soient réunies pour son organisation», particulièrement «le départ des trois B et de tous les symboles du système qui est à l'origine de la crise que traverse l'Algérie aujourd'hui ainsi que la mise en place de mécanismes constitutionnels et juridiques nécessaires pour l'organisation de cette échéance, notamment l'instance indépendante d'organisation et de supervision des élections».

Soulignant que la décision du Conseil Constitutionnel était prévisible, il a estimé que ce dernier a «dépassé ses prérogatives en ce qui concerne le maintien du chef de l'Etat dans son poste jusqu'à l'organisation d'une nouvelle élection présidentielle».

A cet égard, M. Benkhlef a appelé le pouvoir à ne pas s'entêter et à tirer les leçons de tout ce qui s'est produit», soulignant que «le pays ne peut, aujourd'hui, supporter davantage».

## PRÉSIDENTICE: Le chef de l'Etat reçoit le Premier ministre



Le chef de l'Etat, M. Abdelkader Bensalah a reçu, mardi, au siège de la présidence de la République, le Premier ministre, Nouredine Bedoui avec lequel il a procédé à «l'évaluation de la situation politique, à la lumière de l'annonce faite par le Conseil Constitutionnel concernant l'opération électorale», a indiqué lundi un communiqué de la présidence de la République.

«Le chef de l'Etat, M. Abdelkader Bensalah a reçu, lundi 3 juin 2019 au siège de la présidence de la République, le Premier ministre, Nouredine Bedoui. Les deux parties ont procédé à l'évaluation de la situation politique à la lumière de l'annonce faite par le Conseil Constitutionnel concernant l'opération électorale et évoqué les principales mesures à prendre en prévision de la prochaine étape», lit-on dans le communiqué.

Par ailleurs, «le Premier ministre a présenté au chef de l'Etat un exposé sur sa participation aux travaux du sommet arabe urgent et de la 14e session de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) tenus en Arabie Saoudite», a précisé la même source.

Le Conseil constitutionnel a annoncé, dimanche dans un communiqué, le rejet des dossiers de deux postulants à l'élection Présidentielle du 4 juillet prochain, indiquant qu'il revient au chef de l'Etat de convoquer à nouveau le corps électoral.

## ALGÉRIE-CHINE: M. Rabehi reçoit l'ambassadeur de Chine en Algérie



Le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, Hassane Rabehi, a reçu, hier au siège de son département ministériel, l'ambassadeur de la République populaire de Chine, Li Lianhe, indique le ministère dans un communiqué.

Les deux parties ont mis en exergue «les relations historiques d'amitié, de coopération et de confiance mutuelle entre les deux pays», et se sont félicités de «l'excellence des relations politiques et de la densité de la coopération économique, portée par le Partenariat stratégique global entre les deux pays, établi, en 2014», précise la même source.

Les deux responsables ont salué «les perspectives qu'ouvrira l'adhésion de l'Algérie à l'initiative chinoise de la «nouvelle route de la soie», et qui offre de nouvelles opportunités de coopération entre les deux pays».

Ils ont pris acte «avec satisfaction» du niveau atteint entre les deux pays en matière de coopération dans le domaine de la communication et de l'information et conviennent de «la nécessité d'intensifier les échanges d'expériences et les séjours de formation, et de tirer profit des avancées chinoises en la matière dans le domaine technologique au bénéfice des médias et des journalistes algériens», conclut le communiqué.

APIS

## ALGÉRIE: Hawalatic, un nouveau service de transfert d'argent sans compte CCP (Algérie Poste)

Un nouveau service, intitulé Hawalatic (ton mandat), permettant de transférer de l'argent instantanément et sans, nécessairement, disposer d'un compte CCP, a été lancé récemment par l'opérateur public Algérie Poste.

«Hawalatic est un service de transfert d'argent instantané, simple et sécurisé, à travers un mandat électronique, et qui vient enrichir l'offre des services financiers d'Algérie Poste», a indiqué à l'APS la directrice centrale de communication, Imene Toumi.

Pour profiter de ce service, il faut se rapprocher d'un bureau postal muni d'une pièce d'identité et

d'un téléphone ainsi que des coordonnées (nom, prénom et numéro de téléphone) de la personne bénéficiaire, a-t-elle ajouté.

L'expéditeur doit remplir un formulaire, disponible dans n'importe quel établissement postal et téléchargeable sur le site www.poste.dz, en s'assurant de bien renseigner son numéro de téléphone mobile ainsi que celui du bénéficiaire.

«Après avoir présenté le formulaire dûment rempli ainsi que la pièce d'identité, un reçu de paiement est remis à l'expéditeur et un SMS est envoyé instantanément, sur son téléphone mobile ainsi qu'au bénéficiaire,

contenant, le numéro de référence du mandat et le code secret du transfert, et invitant le bénéficiaire à se présenter dans n'importe quel établissement postal pour retirer son argent», a-t-elle expliqué.

Pour retirer le montant reçu, le bénéficiaire doit se rapprocher de n'importe quel établissement postal déployé à travers le territoire national muni d'un justificatif d'identité, du code secret et la référence du mandat reçus par SMS ou à défaut, communiqués par l'émetteur du mandat.

Le montant minimum d'un transfert d'argent est de 1.000 DA et le montant maximum est de 200.000

DA, a-t-elle relevé. Dans le cas où le mandat Hawalatic n'est pas retiré par le bénéficiaire dans un délai de 30 jours à compter de la date d'émission, un SMS sera envoyé à l'expéditeur pour l'aviser du non-paiement du mandat.

Dans ce cas, l'expéditeur peut se rapprocher de n'importe quel bureau postal muni d'un justificatif d'identité et le reçu de paiement, et demander le remboursement, a affirmé le responsable d'Algérie Poste, ajoutant que dépassant un délai de 24 mois, l'émetteur du mandat ne pourra plus réclamer le remboursement du montant Hawalatic.

## INTOXICATIONS ALIMENTAIRES: 10.000 cas dont 7 décès en 2018

Quelques 10.000 cas d'intoxication alimentaire, dont 7 décès, ont été enregistrés en 2018, selon un bilan présenté par le Directeur de la prévention au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Dr. Djamel Fourar.

Imputant les intoxications alimentaires au non-respect des règles d'hygiène et à la mauvaise conservation des produits alimentaires, notamment périssables, Dr. Fourar a fait savoir que l'Algérie enregistrerait, annuellement, entre 5.000 et 10.000 cas, particulièrement durant la saison estivale. Les intoxications alimentaires figurent parmi «les maladies à déclaration obligatoire» mais il est difficile pour la tutelle de recenser tous les cas, en ce sens qu'un grand nombre de personnes ne se déplacent pas aux structures de santé et préfèrent recourir aux soins traditionnels, a-t-il expliqué, estimant que les cas déclarés «ne reflètent pas le chiffre réel qui peut s'élever à 50.000 cas/an». Pour sa part, le Dr. Malika Djoudad, chargée de la prévention des intoxications alimentaires au ministère de la Santé a rappelé que «la majorité des cas d'intoxication alimentaire enregistrés sont déplorés à l'occasion des fêtes de mariage et autres cérémonies où sont servis parfois des repas «impropres à la consommation», en raison de la chaleur et du non-respect des règles d'hygiène ou de conservation.

En cas d'apparition de symptômes à l'instar «de coliques, de vomissements, de diarrhées ou de céphalées», il est impératif de consulter le médecin, d'autant que la nature de certains produits conjuguée à ces symptômes «pourrait être létale», a insisté Dr. Djoudad. Elle a expliqué, également que certains symptômes sont constatés deux heures, voire un peu plus, après la consommation du produit incriminé, alors que d'autres «n'apparaissent que 15 jours après», recommandant de boire beaucoup d'eau pour éliminer les toxines.

Soulignant que les personnes présentant un déficit immunitaire sont les plus «sévèrement atteintes», Dr. Djoudad préconise de veiller scrupuleusement à «la bonne hygiène» des ustensiles et équipements de cuisine et à la température lors du stockage des produits alimentaires dans les chambres froides ou les réfrigérateurs.

### Nombre très réduit des cas d'intoxication durant Ramadan

«Les cas d'intoxication durant le mois de ramadan sont très réduits», aussi bien au niveau des foyers que dans les restaurants collectifs, vu que les repas sont préparés au quotidien et non conservés, a-t-elle ajouté.

La même responsable a mis en garde contre «le fait de réchauffer plusieurs fois le même plat puis le conserver au réfrigérateur», précisant que cette pratique «pourrait être létale».

Elle a appelé à ne pas conserver les repas cuisinés avec certains produits frais, afin d'éviter leur dégradation et d'éventuelles intoxications.

Les cas d'intoxication peuvent augmenter durant la saison estivale «en raison de la hausse des températures et de la dégradation de certains produits notamment ceux vendus sur les trottoirs et exposés au soleil.

Par ailleurs, Mme Djoudad a recommandé de bien rincer les fruits et légumes ainsi que les viandes notamment le poulet et les oeufs, tout en prenant des précautions lors de l'achat de certains produits congelés tels que les poissons dont la conservation exige des conditions particulières.

Le ministère a appelé à réactiver les bureaux communaux d'hygiène et de lutte contre les épidémies, dont la tâche est de veiller à prévenir contre les maladies gastro-intestinales, d'effectuer les analyses nécessaires et de sensibiliser les citoyens au respect des horaires de dépôt des déchets, pour éviter la prolifération des insectes et des rongeurs.

Par ailleurs, le ministère a mis l'accent sur le renforcement du contrôle sanitaire, l'amélioration du réseau de raccordement d'eau potable et le contrôle d'eau de mer et des barges.

## AÏD EL FITR: Une délégation ministérielle partage la joie de l'Aïd avec les enfants malades et pensionnaires de Dar Errahma

Une délégation ministérielle a rendu, mardi matin, une visite aux enfants malades de l'hôpital Djilali Belkhenchir (Birtraria) d'El Biar, ainsi qu'aux pensionnaires du Centre d'hébergement d'urgence pour sans-abri de Dely Brahim à Alger, et ce, à l'occasion de la fête de l'Aïd el Fitr.

Composée de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui, du wali d'Alger, Abdelkhalik Sayouda et des élus locaux, la délégation procéda à la distribution de cadeaux au profit des patients de l'hôpital et des pensionnaires parmi les personnes âgées sans attaches familiales et qui résident au centre de Dely Brahim, en vue de leur apporter la joie, dans une ambiance familiale conviviale qui reflète les formes de solidarité et de cohésion sociale en cette occasion religieuse.

Cette visite a permis de partager la joie de l'Aïd avec ces enfants malades, ainsi qu'avec ces catégories en situation difficile, dont la situation sociale ou l'état de



santé les empêchent de fêter l'Aïd parmi les membres de leurs familles.

En marge de la cérémonie qui a été organisée au Centre d'hébergement d'urgence pour sans-abri, la ministre de la Solidarité et le ministre de la Santé ont salué l'ensemble des travailleurs en mode de travail posté, les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) et l'ensemble des corps de sécurité. Rappelant, pour sa part, la livraison

récente de neuf (09) logements sociaux à des familles sans-abri qui résidaient dans des centres d'accueil d'urgence et des établissements d'accueil des personnes âgées et des enfants assistés à Alger, et ce dans le cadre de la prise en charge des préoccupations de cette catégorie fragile, le wali d'Alger a assuré que cette opération «se poursuivra et concernera d'autres familles» qui résident dans ces centres.

## SANTÉ: Journée d'information sur la conférence internationale sur la population et le développement

Une journée d'information et de sensibilisation en direction des médias sera organisée par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière le 11 juin à Alger, à l'occasion de 25ème anniversaire de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD).

L'objectif de cette journée, qui verra la participation d'experts, de membres du Comité national de la population et représentants du Fonds des Nations Unies pour la population, est d'informer les médias sur la CIPD et de «faire connaître ses objectifs, ses axes stratégiques ainsi que sa plateforme d'action, notamment en matière de développement socio-économique et démographique du pays», selon un communiqué du ministère de la Santé. Cette

journée offre aussi l'occasion de «sensibiliser les médias pour une contribution quant à la mise en oeuvre de la plateforme de la conférence» et leur faire connaître «les acquis de l'Algérie dans la mise en œuvre des recommandations de la CIPD.

Les travaux se dérouleront dans un cadre interactif, à travers «un débat ouvert sur la plateforme, notamment au-delà de 2014, les contraintes rencontrées et les défis à relever pour l'accomplissement des engagements de la CIPD dans les années à venir».

La CIPD s'était tenue en 1994 au Caire et avait réuni 179 pays pour traiter des questions de population et de développement. Son programme d'action est fondé sur plus de 200 recommandations articulées autour de cinq objectifs étalés sur 20 ans

dans les secteurs de la santé, du développement et du bien-être social. Contrairement aux précédentes conférences mondiales sur la population concentrées principalement sur le contrôle de la croissance démographique dans les pays en développement, la conférence du Caire a élargi la portée des discussions stratégiques et mettait l'accent sur l'interrelation entre la population, la croissance économique et le développement durable. Ces cinq objectifs portent sur l'accès universel à toute une gamme de méthodes fiables et sans danger de planification familiale et de services connexes de santé de la population, la réduction des taux de mortalité infantile à moins de 35 pour 1000 naissances vivantes et des taux de mortalité des

moins de 5 ans à moins de 5 décès pour 1000 naissances vivantes. Il s'agit, également, de combler l'écart entre les taux de mortalité maternelle des pays en développement et des pays développés et de tenter de parvenir à un taux de moins de 60 décès maternels pour 100.000 naissances vivantes.

Le quatrième objectif consiste à faire passer l'espérance de vie à la naissance à plus de 75 ans et, dans les pays présentant la plus forte mortalité, chercher à faire passer l'espérance de vie à la naissance à plus de 70 ans.

Le cinquième objectif est de parvenir à l'accès à l'éducation primaire universelle complète, garantir l'accès le plus exhaustif possible à l'éducation secondaire et supérieure aux femmes et aux fillettes.

## ORAN: Les 14<sup>es</sup> journées médico-chirurgicales de la région Ouest les 19 et 20 juin

Plus de 200 participants des différents établissements sanitaires de la région Ouest prendront part aux 14<sup>es</sup> journées médico-chirurgicales régionales Ouest, prévues à Oran les 19 et 20 juin prochains, a-t-on appris des organisateurs.

Initiées par le bureau d'Oran du Syndicat National des Praticiens Spécialistes de la Santé publique (SNPSSP), ces journées, prévues à l'Etablissement hospitalo-universitaires "1er novembre" d'Oran, regrouperont des praticiens spécialistes de santé publique des wilayas de l'ouest du pays, des universitaires hospitaliers, des géné-

ralistes et des directeurs d'établissements sanitaires, ainsi que des résidents et étudiants en médecine, a-t-on souligné de même source.

Ces spécialistes se réuniront, deux jours durant pour discuter des thèmes retenus pour cette manifestation, en l'occurrence les pathologies chroniques et la santé bucco-dentaire, le cancer de sein, la chirurgie gynécologique, les traumatismes et la pratique du sport, les soins palliatifs et l'amélioration de la qualité et la sécurité des soins.

Il sera question également de dresser un état des lieux de la situation dans les spécialités citées, mais aussi d'aborder

les nouveautés en matière de traitements thérapeutiques et chirurgicales des pathologies citées et plus particulièrement le cancer du sein, a-t-on noté.

Elle permettra également aux participants d'exposer leurs expériences de traitement des maladies pour une meilleure prise en charge du malade.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la formation continue des praticiens de la santé en tant qu'hospitalo-universitaires.

Elle vise à pallier au déficit relevé en matière de formation continue des praticiens de la santé, précise-t-on ajouté.

## FINANCES :

## La Banque d'Algérie expose les évolutions majeures enregistrées en 2018

La Banque d'Algérie (BA) a exposé lundi dans une note les évolutions majeures, enregistrées au second semestre et pour toute l'année 2018, de la conjoncture macro financière nationale à savoir les comptes extérieurs, les finances publiques, la situation monétaire, la liquidité bancaire, ainsi que l'inflation.

S'agissant des réserves de change, la Banque centrale relève une contraction de l'ordre de 17,45 milliards dollars (mds USD), précisant qu'elle sont passées à 79,88 mds USD à fin décembre 2018, contre 97,33 mds USD à fin 2017.

Cette contraction est «légèrement supérieure au déficit du solde global de la balance des paiements, en raison de l'effet de valorisation négative de près de 1,73 mds USD, lié à la dépréciation de l'euro vis-à-vis du dollar entre décembre 2017 et décembre 2018», a expliqué la BA dans sa note. Pour ce qui est des recettes fiscales des hydrocarbures, la BA a relevé un montant de l'ordre de 2,755,2 milliards de dinars (mds DA), enregistré en 2018, contre 2,177,0 mds DA en 2017. Cette hausse de la fiscalité pétrolière, en contexte de quasi stabilité des recettes hors hydrocarbures, a porté les recettes budgétaires totales à 6.619,5 mds DA, contre 6.047,9 mds DA en 2017. Dans les recettes hors hydrocarbures, les dividendes de la BA ont atteint 1.000 mds DA, contre 919,8 mds DA en 2017, a relevé la même source, précisant que la hausse des dépenses en capital, qui passent de 2.631,5 mds DA à 3.078,0 mds DA, ont porté les dépenses totales à 7.842,6 mds DA en 2018, contre 7.389,3 mds en 2017, soit une augmentation de 6,1 %. Par ailleurs, la BA a fait savoir que le rythme annuel moyen de l'inflation, qui s'était accéléré durant douze (12) mois consécutifs jusqu'au mois de mars 2017 (7,07 %), s'était ralenti au cours du second trimestre de 2017 pour atteindre 5,59 % en décembre puis 4,33 % en avril 2018. L'inflation a ensuite amorcé une légère hausse pour atteindre 4,82 % en août puis reculer à 4,69 % en septembre 2018 et enfin à 4,27 % en décembre 2018.

Le ralentissement du rythme de croissance de l'inflation, en moyenne annuelle, a concerné quatre (04) des huit groupes de produits dont les produits alimentaires.

Le solde global de la balance des paiements a affiché un déficit de 15,82 milliards de dollars (mds USD) en 2018, contre 21,76 mds USD en 2017, a indiqué lundi la Banque d'Algérie (BA).

Le déficit de la balance des paiements était de 26,03 mds USD en 2016 et de 27,54 mds USD en 2015, rappelle la BA dans sa note de conjoncture pour le deuxième trimestre 2018. Cette performance a été notamment le fruit d'une augmentation des exportations totales de biens de 18,9 % en 2018, en contexte de quasi-stagnation des importations de biens.

Cette situation s'est traduite par la réduction du déficit de la balance commerciale qui passe de 14,412 mds USD en 2017 à 7,458 mds USD en 2018, soit une baisse de 48,3 % entre ces deux années, précise la BA.

### Hausse de la masse monétaire (M2)

Même si les exportations d'hydrocarbures ont reculé en volume à 99,9 millions de TEP en 2018, en baisse de 7,7 % par rapport à l'année 2017, elles ont tout de même augmenté en valeur à 38,9 mds USD, contre 33,2 mds USD en 2017, soit une hausse de 17,2 %, a indiqué la Banque centrale.

Pour ce qui est des dépôts bancaires du secteur des hydrocarbures, la Banque centrale affirme qu'ils ont fortement augmenté en 2018, passant à 1.575,2 milliards de dollars (mds USD), contre 991,0 mds USD à fin 2017 (+58,95%). Cette forte hausse des dépôts du secteur des hydrocarbures est liée au remboursement par le Trésor d'une partie de ses dettes envers l'entreprise nationale des

hydrocarbures, à raison de 452 mds USD.

La masse monétaire (M2) s'est ainsi accrue de 11,18 % contre 8,38 % en 2017, a précisé la même source, ajoutant qu'hors dépôts en devises et dépôts du secteur des hydrocarbures, elle a augmenté de 7,79 %.

Les dépôts en devises ont quant à eux augmenté de 19,70 %. Cette hausse des liquidités monétaires et quasi monétaires totales a plus concerné les dépôts à vue dans les banques qui ont augmenté de 19,36 % (y compris le dépôt de 452 milliards de dinars de l'entreprise nationale des hydrocarbures à la Banque d'Algérie) que les dépôts à terme (9,97 %), selon la Banque centrale.

D'autre part, et en contexte de légères dépréciations du cours de change, en moyenne mensuelle, de l'euro face au dollar entre décembre 2017 et décembre 2018 (3,8 %) et du dinar face au dollar (2,77 %), et en lien avec le déficit de la balance des paiements, les avoirs extérieurs nets, c'est-à-dire les réserves de change exprimées en dinars, ont diminué de 15,5 % en 2018.

Ces réserves sont passées de 11.227,4 milliards de dinars en décembre 2017 à 9.482,8 mds DA à fin décembre 2018. Les crédits nets à l'Etat ont encore augmenté de 35,75 %, passant de 4.691,9 mds DA à fin décembre 2017 à 6.369,2 mds DA à fin décembre 2018, sous l'effet de l'augmentation des créances nettes de la Banque d'Algérie sur le Trésor qui passent de 1.967,4 mds DA à fin 2017 à 3.857,8 mds DA à fin 2018.

En 2018, avec un flux net de 1.677,3 mds DA, les crédits nets à l'Etat, résultant du financement non conventionnel, contribuent plus que les crédits à l'économie (-1222,9 mds DA) à l'accroissement de la masse monétaire, indique la BA. La diminution des



avoirs extérieurs nets a, par contre, constitué un facteur de diminution des liquidités monétaires détenues par les agents non financiers.

La part des crédits au secteur public économique est passée de près de 48,6 % à fin décembre 2017 à 50,4 % à fin décembre 2018, alors que celle des crédits au secteur privé est passée de 51,4 % à 48,6 % dont 7,8 % aux ménages.

Sur la base des situations mensuelles des banques, les crédits accordés au secteur économique public, rachats de créances non performantes déduits, ont atteint 5090,4 mds DA à fin décembre 2018 contre 4311,3 mds DA à fin décembre 2017, soit une hausse de 18,1 %. Les crédits accordés au secteur privé (entreprises et ménages) se sont accrus de 9,7 %, passant de 4.568,3 mds DA à fin décembre 2017 à 5.012,0 mds DA à fin décembre 2018, précise la BA.

Les crédits accordés aux ménages, essentiellement des crédits hypothécaires, ont atteint 787,2 mds DA à fin décembre 2018 contre 656,7 mds DA de dinars à fin décembre 2017, soit une hausse de 19,9 % contre 22,4 % en 2017.

## TEXTILE :

## Le «Made in Algeria» reprend progressivement sa place sur le marché national

Le Président directeur général (PDG) du Groupe public des textiles et cuirs (Getex), Mokrane Zerrouki, a relevé une amélioration de l'offre de l'habillement local par rapport aux années précédentes, sa part sur le marché national étant passée de 4 % en 2016 à 20 % en 2018.

Dans un entretien accordé à l'APS, M. Zerrouki a précisé que ce taux devrait atteindre les 35 % après l'entrée en production, en septembre prochain, de l'usine de filature de Relizane d'une capacité de production de 9.000 tonnes/an, et entre 40 à 45 % d'ici à 2020.

Cette usine fait partie d'un projet de complexe composé de 8 usines intégrées appartenant à la joint-venture «Tayal», dont 5 sont entrées en production, tandis que les 3 autres devront être opérationnelles avant fin 2019.

Ces usines assurent une bonne qualité de produits conformes aux normes internationales en matière d'industrie du textile, a ajouté M. Zerrouki. Le chiffre d'affaires de Getex est passé de 11 milliards de DA en 2017, à plus de 13 mds de DA durant 2018, ce qui reflète, selon le responsable, «la nouvelle dynamique» que connaît l'industrie du textile.

Le chiffre d'affaires généré par l'activité de production d'habillement représente un taux de 40 % du total des activités du Groupe et s'oriente vers la hausse, vu que la nature d'un marché en expansion», a-t-il estimé.

Le volume des crédits d'investissement obtenus par le Groupe dans le cadre du plan de développement de l'industrie du textile

s'élève à 21 milliards DA, un montant qui a été consacré à la rénovation des machines et des moyens de production ainsi qu'à l'achat des matières premières et à la relance de l'activité des usines.

M. Zerrouki a déploré «le retard enregistré au début de la mise en application du plan en raison de la bureaucratie et du manque de main d'oeuvre qualifiée, ce qui a demandé aux opérateurs davantage de temps pour la réalisation de tous les objectifs fixés».

Rappelant que plusieurs Instituts de formation spécialisés en textile et confection avaient fermé après le déclin de l'activité dans les années 1990, le PDG de Getex a expliqué que cette situation a entraîné un déficit de main d'oeuvre qualifiée, d'autant que les actions de formation en entreprise ne sont pas suffisantes pour couvrir la demande. Il a appelé, dans ce contexte, les ministères de la Formation et de l'Enseignement professionnels ainsi que l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique à ouvrir de nouvelles spécialités en pétrochimie et à créer des centres de formation spécialisés en textile et confection et en programmation et maintenance des équipements pour être au diapason des technologies développées adoptées de par le monde.

### Getex importe 60.000 tonnes de coton

M. Zerrouki a appelé également les ministères de l'Energie et de l'Agriculture à l'ouverture de filières spécialisées en production de fibres

industrielles, à l'élargissement des investissements de culture du coton à l'intérieur du pays pour approvisionner les usines en matière première produite localement, ce qui réduira la facture de l'importation de ces matières, dont la valeur frôle les 180 millions USD/an.

Le coton et les fibres industrielles représentent 80 % des besoins de ces usines en matière première, sachant que Getex importe 60.000 tonnes de coton/an pour couvrir les besoins annuels de ses usines.

Le Groupe comprend 6 filiales et 40 unités de production au niveau national ainsi qu'une entreprise de distribution Jackets Club constituée de 22 magasins, dont le nombre devrait passer à 40 locaux d'ici 2020. De son côté, le Secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs du textile et du cuir (FNTTC), Benyoucef Zenat, estime nécessaire de donner plus de temps à ce secteur vu la conjoncture difficile que traverse le pays et qui n'a pas encore permis aux usines de textile de rentabiliser leurs investissements.

«Commencer à rembourser leurs crédits actuellement reviendra à freiner les ambitions de ces entreprises d'élargir leurs activités d'où la nécessité de leur donner plus de temps afin de rattraper le retard accusé dans la phase de lancement», a-t-il expliqué.

Pour M. Zenat, le ministère de l'Industrie est appelé à soutenir davantage ce secteur, notamment à la faveur des résultats positifs du plan de développement élaboré par l'Etat pour un montant de 2

milliards USD. Entrés en production l'année dernière, plusieurs ateliers et usines de textiles enregistrent une reprise, a-t-il noté. Le Secrétaire général de la FNTTC assure, dans ce sens, que le textile et la confection algériens peuvent apporter une plus value à l'économie nationale hors hydrocarbures, ajoutant qu'en tant que plus grand secteur de recrutement, il est à même de couvrir la demande en emploi dans les wilayas d'implantation. Par ailleurs, M. Zenat a évoqué l'importance de développer les techniques de commercialisation du produit local et sa promotion auprès du consommateur à la lumière de la féroce concurrence des produits étrangers qui inondent le marché.

La priorité devrait être donnée au produit national au niveau des magasins spécialisés et des grandes surfaces, notamment pour l'habillement et la maroquinerie, a-t-il déclaré.

### Le «Made in Algeria» bien accueilli par le consommateur local

Le Secrétaire général de la FNTTC affirme, par ailleurs, que le produit national (Made in Algeria) est bien accueilli localement et qu'il est en mesure de concurrencer le produit étranger, «d'où l'impératif de mettre en place un plan visant à fidéliser le client algérien», a-t-il insisté.

Il a fait état, à ce propos, de l'approvisionnement prévu durant le prochain Aid El Adha, du plus grand nombre de surfaces commerciales possible en produit al-

gérien. En effet, nombreux sont les opérateurs dans le secteur du textile et sa commercialisation a relevé que le produit local reprend «progressivement» sa place sur le marché national, après une période de stagnation.

Longtemps fabriqué sur commande et réservé exclusivement aux besoins des entreprises publiques, le «Made in Algeria» s'impose de plus en plus dans les commerces à travers l'ensemble du territoire national.

En dépit de l'offre limitée, l'habillement de fabrication locale attire le consommateur algérien, d'après le constat fait par l'APS à travers une tournée dans différentes surfaces commerciales à l'occasion de l'Aid El Fitr.

Nabil, responsable d'une grande surface commerciale affirme, à ce propos, que le produit algérien est très bien apprécié par les consommateurs malgré la forte concurrence des autres produits disponibles sur le marché en provenance essentiellement de Turquie, de Chine et de certains pays européens. Ces deux dernières années, les commerçants ont commencé à proposer le produit local sans en préciser le pays d'origine pour sonder le consommateur et le résultat a été «plus qu'encourageant», a-t-il fait savoir. Pour Farid, commerçant à la rue Hassiba Benbouali (Alger), le vêtement de production local s'est imposé par sa qualité, en tissu et en modèle, et par ses prix raisonnables par rapport à plusieurs autres produits concurrents.

## ALGÉRIE : Le déficit de la balance des paiements en baisse à 15,82 mds USD en 2018

Le solde global de la balance des paiements a affiché un déficit de 15,82 milliards de dollars (mds USD) en 2018, contre 21,76 mds USD en 2017, a indiqué lundi la Banque d'Algérie (BA).

Le déficit de la balance des paiements était de 26,03 mds USD en 2016 et de 27,54 mds USD en 2015, rappelle la BA dans sa note de conjoncture pour le deuxième semestre 2018.

Cette performance a été notamment le fruit d'une augmentation des exportations totales de biens de 18,9% en 2018, en contexte de quasi-stagnation des importations de biens.

Cette situation s'est traduite par la réduction du déficit de la balance commerciale qui passe de 14,412 mds USD en 2017 à 7,458 mds USD en 2018, soit une baisse de 48,3% entre ces deux années, précise la BA.

Même si les exportations d'hydrocarbures ont reculé en volume à 99,9 millions de TEP en 2018, en baisse de 7,7% par rapport à l'année 2017, elles ont tout de même augmenté en valeur à 38,9 mds USD, contre 33,2 mds USD en 2017, soit une hausse de 17,2%, a indiqué la Banque centrale.

Pour la BA, cette progression a été engendrée par une remontée substantielle des prix du pétrole, de près de 32,1% entre 2017 et 2018.

Après leur chute à 40,6 dollars le baril, en moyenne, au premier semestre de 2016, les prix du pétrole n'ont cessé de se raffermir pour passer à 50,9 dollars au premier semestre de 2017 puis à 71,8 dollars au premier semestre de 2018 et atteindre 71,2 dollars au second semestre 2018.

En 2018, le prix moyen du baril de pétrole s'élève à 71,5 dollars, contre 54,1 dollars en 2017.

En revanche, la baisse des quantités d'hydrocarbures exportées, exprimées en tonnes équivalent pétrole (TEP), entamée au premier semestre de 2017, s'est poursuivie au cours des deux semestres suivants, passant de 54,96 millions de TEP au premier semestre de 2017 à 53,27 millions de TEP au second semestre de la même année et à 52,45 millions de TEP au premier semestre de 2018.

Au second semestre de 2018, la baisse s'est accélérée pour atteindre 47,7 millions de TEP, soit une diminution de 8,5% par rapport au premier semestre de 2018, détaille la BA.

Quant aux exportations hors hydrocarbures, structurellement faibles et peu diversifiées, elles ont connu une nette hausse entre le second semestre de 2017 et celui de 2018 (+69,1%).

En termes annuels, la même progression a marqué l'évolution des exportations hors hydrocarbures qui ont augmenté de 62,3% entre 2017 et 2018, passant de 1,367 mds USD à 2,218 mds USD, indique la BA.

Pour ce qui est des importations de biens (fob), elles se sont quasiment stabilisées à 48,6 mds USD en 2018, contre 48,98 mds USD en 2017.

Les importations avaient atteint un pic de 59,7 milliards de dollars en 2014 avant de reculer à 52,6 mds USD en 2015 et 49,4 mds USD en 2016. Les importations de biens d'équipements industriels utiles à l'investissement (26,4% du total des importations de biens), hors véhicules de tourisme et collection CKD, ont baissé à 12,8 mds USD.

En ce qui concerne les importations de biens de consommation non alimentaires, dont les véhicules de tourisme et collections en CKD de ces mêmes véhicules, et après leur baisse, entamée en 2015 et poursuivie en 2016, elles ont fortement augmenté en 2018, relève la BA pour atteindre 9,31 mds USD (+14,6%).

Cette augmentation "résulte entièrement de celles des véhicules de tourisme et des collections en CKD de ces mêmes véhicules dont les importations ont augmenté de 1,88 mds USD", observe la Banque Centrale.

Pour ce qui est du déficit structurel de la balance du poste "services, hors revenus des facteurs", il a légèrement augmenté, passant de 8,011 mds USD en 2017 à 8,450 mds USD en 2018 (+17,7%). En revanche, le déficit du poste "revenus des facteurs" s'est nettement creusé en 2018 à 4,382 mds USD, en raison principalement de la diminution des flux entrants de revenus des facteurs (liés au placement des réserves de change) de 949 millions USD et de l'augmentation des revenus transférés par les filiales de droit algérien des entreprises étrangères vers le reste du monde (+ 839 millions USD).

S'agissant de l'excédent du poste "transferts nets", il s'élève à 3,252 mds USD en 2018, en hausse de 10,01% par rapport à 2017, dans un contexte d'appréciation de l'euro face au dollar de près de 4,6% en moyenne annuelle.

"C'est l'excédent le plus élevé enregistré durant les neuf dernières années", commente la BA. Au total, le déficit du compte courant de la balance des paiements s'est réduit de 22,06 mds USD en 2017 à 16,74 mds USD en 2018, en raison principalement de la réduction du déficit de la balance commerciale, souligne la BA dans sa note de conjoncture.

APS

## ALIMENTATION: Poursuite de la baisse des importations les 4 premiers mois 2019

Les importations de l'Algérie de produits alimentaires ont poursuivi leur baisse de plus de -11% durant les quatre premiers mois de 2019, en comparaison avec la même période de 2018, a appris l'APS auprès de la Direction générale des Douanes algériennes (DGD).

Globalement, la facture d'importation des produits alimentaires a atteint près de 2,82 milliards de dollars (mds USD) sur les quatre premiers mois de l'année en cours, contre près de 3,18 mds USD durant la même période de l'année écoulée, soit une baisse de près de 361 millions de dollars (-11,35%), précise la Direction des Etudes et de la Prospective des Douanes (DEPD).

Cette baisse s'explique, essentiellement, par une diminution des importations des céréales, lait et produits laitiers, des sucres, des tourteaux de soja et les légumes secs.

Représentant près de 33% de la structure des importations alimentaires, les céréales, semoule et farine ont atteint 921,33 millions USD, contre 1,163 md USD en 2018, soit une baisse de 20,81%.

Les importations de produits laitiers ont également reculé à 493,48 millions USD, contre 564,56 millions USD, en baisse également de près de 12,6%.

La facture d'importation du sucre et des sucreries, a elle aussi reculé pour totaliser 248,85 millions USD, contre 299,82 millions USD (-17%).

Même tendance pour les résidus et déchets des industries alimentaires, dont les tourteaux et autres résidus solides qui ont été importés pour 201,40 millions USD, contre 290,77 millions de dollars, en baisse de -30,73%.

Durant les quatre premiers mois de l'année en cours, la baisse a concerné aussi les légumes secs qui se sont chiffrés à 116,20 millions USD, contre 122,30 millions de dollars (-4,99%), et enfin une baisse, mais de faible importance,

ayant touché le café et le thé (-0,22%), totalisant près de 124,2 millions USD, contre 124,45 millions USD. En revanche, d'autres groupes de produits de la structure des importations ont connu des hausses durant la période de comparaison et par rapport à la même période de l'année dernière, il s'agit des fruits comestibles, des animaux vivants et enfin des préparations alimentaires diverses.

### Médicaments: poursuite de la baisse des importations

Ainsi, les importations des fruits comestibles (fruits frais ou séchés) se sont chiffrés à 89,25 millions USD les quatre premiers mois 2019, contre 55,62 millions de dollars à la même période de l'année dernière, soit une hausse de plus de 60,46%.

Les importations des animaux vivants ont atteint 99,54 millions USD, contre 75,77 millions USD (+31,37%) durant la même période de comparaison. Cette variation



hausnière a concerné aussi les préparations alimentaires diverses qui sont passées de 90,87 millions USD à 107,35 millions USD à la même période 2019 (+18,14%). En plus de ces principaux produits, le reste des biens alimentaires a été importé pour un montant de 416,2 millions USD, contre 391 millions USD (+6,44%).

Concernant l'huile de soja et ses fractions, même raffinées (classées dans le Groupe des biens destinés au fonctionnement de l'outil de production), leurs importations ont reculé de 10,15%, en s'établissant à 208,23 millions USD, contre 231,77 millions USD.

Pour ce qui concerne les médicaments (classés dans le groupe des biens de consommation non alimentaires), leur facture d'importation a enregistré une baisse en s'établissant à 297,24 millions USD durant les quatre premiers mois de 2019, contre 421,69 millions USD à la même période de l'année précédente, soit une baisse de

29,51%. Pour rappel, de nouveaux mécanismes d'encadrement des importations de marchandises, dont des produits alimentaires (hors produits alimentaires stratégiques), avaient été mis en place dès le début de l'année 2018 pour réduire le déficit commercial et promouvoir la production nationale.

Le ministère du Commerce avait annoncé le 14 avril dernier des dispositions pour renforcer l'approvisionnement du marché durant le mois de Ramadhan, comprenant notamment l'assouplissement de l'importation de produits alimentaires comme les viandes.

Dans ce cadre, il a été décidé de supprimer de la liste des produits soumis au Droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS), les viandes bovines fraîches ou réfrigérées, les fruits secs (arachides, amandes...), les fruits séchés (raisins secs, pruneaux...) et les aliments diététiques destinés à des fins médicales et autres produits (le beurre...).

## ALGÉRIE : La croissance pâtra sous l'effet de l'assainissement financier, selon la BM

La Banque mondiale a abaissé mardi ses prévisions de croissance pour l'Algérie prévoyant une croissance « morose » en 2020 sous l'effet de l'assainissement des finances publiques qui va peser sur l'activité hors hydrocarbures. « La croissance en Algérie devrait être morose », prévoit l'institution de Bretton Woods dans une nouvelle édition du rapport sur les perspectives économiques mondiales, publié à Washington. La projection pour 2020 est en baisse de -0,1 point par rapport à celle anticipée dans l'édition de janvier. La BM a également abaissé sa prévision pour 2019 de -0,4 point à 1,9%. La pro-

jection pour 2021 se situera autour de 1,4% en baisse -0,4 point comparé aux anticipations de janvier.

Dans son bulletin économique de la région Mena, publié avril dernier, la BM a prévu le retour rapide de l'Algérie à l'ajustement budgétaire après la politique expansionniste prônée par l'ancien gouvernement pour doper la croissance économique dans un contexte de baisse des recettes pétrolières.

L'institution de Bretton Woods a précisé que ce rééquilibrage budgétaire devrait être suivi d'un léger ralentissement des secteurs hors hydrocarbures sur l'année 2019, neutralisant ainsi une légère augmentation de la production d'hydrocarbures et devrait se traduire également par « une crois-

sance léthargique ». Mais a noté que les recettes des secteurs hors hydrocarbures étaient en mesure d'apporter une certaine marge de manœuvre pour réduire l'ampleur des coupes budgétaires.

L'institution financière internationale a prévenu que « tout retournement des tendances mondiales du prix des hydrocarbures compliquera la réduction prévue du double déficit ».

Le principal défi pour l'économie algérienne est de renforcer sa résilience à la volatilité des prix des hydrocarbures, à la fois en atténuant l'impact de cette volatilité sur le budget et en diversifiant les sources de croissance, a conclu la BM dans le même bulletin en recommandant d'engager d'ambitueuses réformes.

## ALGÉRIE: Forte hausse des dépôts bancaires du secteur des hydrocarbures en 2018 (BA)

Les dépôts bancaires du secteur des hydrocarbures ont fortement augmenté en 2018, passant à 1.575,2 milliards de dollars (mds USD), contre 991,0 mds USD à fin 2017 (+58,95%), a indiqué lundi la Banque d'Algérie (BA).



Cette forte hausse des dépôts du secteur des hydrocarbures est liée au remboursement par le Trésor d'une partie de ses dettes envers l'entreprise nationale des hydrocarbures, à raison de 452 mds USD, a expliqué la BA dans sa note de conjoncture pour le second semestre 2018.

La masse monétaire (M2) s'est ainsi accrue de 11,18 % contre 8,38 % en 2017, a précisé la même source, ajoutant qu'hors dépôts en devises et dépôts du secteur des hydrocarbures, elle a augmenté de 7,79 %.

Les dépôts en devises ont quant à eux augmenté de 19,70 %.

Cette hausse des liquidités monétaires et quasi monétaires totales a plus concerné les dépôts à vue dans les banques qui ont augmenté de 19,36 % (y compris le dépôt de 452 milliards de dinars de l'entreprise nationale des hydrocarbures à la Banque d'Algérie) que les dépôts à terme (9,97 %), selon la Banque centrale.

L'augmentation des dépôts au trésor et aux CCP, dont les encours sont beaucoup plus faibles que ceux des dépôts dans les banques, ont quant eux progressé, respectivement, de 14,12 % et 11,50 %.

Quant à la circulation fiduciaire, son taux de progression a reculé encore à 4,3 % en 2018 (4,9 % en 2017) contre 14,2 % en 2014 et 9,5 % en 2016.

### COMMERCE:

## La saison des soldes d'été à Alger fixée du 21 juillet au 31 août

La saison des soldes d'été 2019 a été fixée pour la wilaya d'Alger du 21 juillet au 31 août 2019, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce publié sur son site web.

La réception des demandes des commerçants pour ce genre de ventes réglementées (vente en soldes, promotionnelle et liquidation) se fait par voie électronique dans le but de faciliter les procédures administratives.

Pour rappel, ces ventes en solde ne peuvent porter que sur des biens acquis par l'agent économique depuis trois mois au minimum, à compter de la date de début de la période des soldes.

Ainsi, l'opération de soldes au titre

de la hausse des dépôts totaux dans les banques (y compris à la BA et hors dépôts en garantie) en 2018 s'est élevée à 14,6 % contre 13,1 % en 2017.

Par secteur, cette hausse a été plus élevée pour les dépôts du secteur économique public (27,6 %), en raison de la forte augmentation des dépôts du secteur des hydrocarbures, que pour les dépôts des entreprises privées et des ménages (9,7 %).

### Baisse des réserves de changes exprimées en Dinars en 2018

Par ailleurs, et en contexte de légères dépréciations du cours de change, en moyenne mensuelle, de l'euro face au dollar entre décembre 2017 et décembre 2018 (3,8 %) et du dinar face au dollar (2,77 %), et en lien avec le déficit de la balance des paiements, les avoirs extérieurs nets, c'est-à-dire les réserves de change exprimées en dinars, ont diminué de 15,5 % en 2018.

Ces réserves sont passées de 11.227,4 milliards de dinars en décembre 2017 à 9.482,8 mds DA à fin décembre 2018.

Les crédits nets à l'Etat ont encore augmenté de 35,75 %, passant de 4.691,9 mds DA à fin décembre 2017 à 6.369,2 mds DA à fin décembre 2018, sous l'effet de l'augmentation des créances nettes de la Banque d'Algérie sur le Trésor qui passent de 1.967,4 mds DA à fin 2017 à 3.857,8 mds DA à fin 2018.

de la saison estivale 2019 démarrera également prochainement à travers l'ensemble des wilayas et se déroulera durant la période comprise entre les mois de juin, juillet, août et septembre de l'année en cours.

Les dates de déroulement de ces soldes d'été applicables à chaque wilaya ont été fixées par arrêtés des Walis concernés et ce, en application des dispositions du décret exécutif n° 06-215 du 18 janvier 2006 fixant les conditions et les modalités de réalisation des ventes en soldes, des ventes promotionnelles, des ventes en liquidation de stocks, des ventes en magasins d'usines et des ventes au déballage.

La BA rappelle que l'encours du financement non conventionnel du Trésor par ses soins à fin décembre 2018, s'élève à 5.556,2 mds DA, en hausse de 3.371,2 mds DA par rapport à la fin 2017.

Ce flux de financement non conventionnel pour l'année 2018 se répartit à raison de 900 mds DA au titre du financement du déficit budgétaire, 1.052 mds DA au titre du financement de la dette publique interne et 1.419,2 mds DA au titre du financement de l'investissement (FNI et AADL).

### Les crédits nets à l'Etat à 1677,3 mds DA

En 2018, avec un flux net de 1.677,3 mds DA, les crédits nets à l'Etat, résultant du financement non conventionnel, contribuent plus que les crédits à l'économie (+1222,9 mds DA) à l'accroissement de la masse monétaire, indique la BA.

La diminution des avoirs extérieurs nets a, par contre, constitué un facteur de diminution des liquidités monétaires détenues par les agents non financiers.

La part des crédits au secteur public économique est passée de près de 48,6 % à fin décembre 2017 à 50,4 % à fin décembre 2018, alors que celle des crédits au secteur privé est passée de 51,4 % à 48,6 % dont 7,8 % aux ménages. Sur la base des situations mensuelles des banques, les crédits accordés

au secteur économique public, rachats de créances non performantes déduits, ont atteint 5090,4 mds DA à fin décembre 2018 contre 4311,3 mds DA à fin décembre 2017, soit une hausse de 18,1 %.

Les crédits accordés au secteur privé (entreprises et ménages) se sont accrues de 9,7 %, passant de 4.568,3 mds DA à fin décembre 2017 à 5.012,0 mds DA à fin décembre 2018, précise la BA.

Les crédits accordés aux ménages, essentiellement des crédits hypothécaires, ont atteint 787,2 mds DA à fin décembre 2018 contre 656,7 mds DA de dinars à fin décembre 2017, soit une hausse de 19,9 % contre 22,4 % en 2017.

L'évolution de la structure des crédits par maturité, rachats de créances déduits, indique la prédominance des crédits à long terme, principalement les crédits accordés aux entreprises publiques du secteur de l'énergie.

Ainsi, la part des crédits à court terme est passée de 25,88 % à fin 2017 à 26,82 % à fin 2018, celle des crédits à moyen terme de 20,77 % à 16,97 % et celle des crédits à long terme de 53,35 % à 56,21 %.

Après les baisses enregistrées en 2015 et 2016, la liquidité bancaire s'est relativement stabilisée après le lancement des opérations d'"open market" d'injections de liquidités à partir de mars 2017 pour ensuite croître fortement dès novembre 2017 après la mise en œuvre du financement non conventionnel.

Elle a atteint 1.557,6 mds DA à fin 2018. La reprise, par la BA, des opérations d'"open market" d'absorption de la liquidité à diverses échéances, a "permis de maintenir la dynamique des transactions et pérenniser l'ancrage des taux d'intérêt du marché monétaire interbancaire sur le taux d'intérêt directeur", a fait savoir la même source.

A Oran, les soldes d'été 2019 se dérouleront du 1er juin au 11 août. Pour la wilaya de Annaba, cette période a été fixée du 18 juillet au 31 août. A Constantine, les soldes s'étaleront du 1er juillet au 11 août prochains.

La période des soldes pour les wilayas de Sétif, Batna, Béjaïa, Tizi Ouzou et Blida est fixée du 21 juillet au 31 août 2019. Les services du ministère du Commerce (Administration Centrale, Directions Régionale et Directions de Wilayas) restent disponibles pour toute information ou demande d'explications en contactant la cellule d'écoute du ministère du Commerce à travers l'adresse électronique [www.commerce.gov.dz](http://www.commerce.gov.dz).

## ALGÉRIE : L'inflation a atteint 4,33% en avril 2018

Le rythme annuel moyen de l'inflation, qui s'était accéléré durant douze (12) mois consécutifs jusqu'au mois de mars 2017 (7,07 %), s'était ralenti au cours du second trimestre de 2017 pour atteindre 5,59 % en décembre puis 4,33 % en avril 2018, a annoncé lundi la Banque d'Algérie (BA).

L'inflation a ensuite amorcé une légère hausse pour atteindre 4,82 % en août puis reculer à 4,69 % en septembre 2018 et enfin à 4,27 % en décembre 2018, a précisé la Banque centrale dans sa note de conjoncture pour le deuxième semestre 2018.

Le ralentissement du rythme de croissance de l'inflation, en moyenne annuelle, a concerné quatre (04) des huit groupes de produits dont les produits alimentaires.

Selon la même source, les reculs les plus importants ont concerné les groupes "habillement et chaussures" et "divers", dont les rythmes de progression de leurs indices de prix ont diminué, respectivement, de 2,71 et 3,8 points de pourcentage en une année.

Par catégories de biens, la décélération de l'inflation, en moyenne annuelle est attribuable, principalement, à celle des biens manufacturés dont le rythme annuel moyen d'augmentation des prix est passé d'un pic historique de 10,14 % en janvier 2017 à 7,23 % en décembre 2017 puis à 5,06 % en décembre 2018 en raison de la forte baisse des prix du groupe "habillement et chaussures", a relevé la note de conjoncture.

Bien que plus modérée, le rythme de croissance des prix des produits alimentaires est passé de 5,01 % en décembre 2017 à 3,38 % en décembre 2018, tiré par les décélération de la progression moyenne des prix des produits agricoles frais et des produits alimentaires industriels : respectivement, de 6,58 % en décembre 2017 à 4,11 % en décembre 2018 et de 3,49 % à 2,64 %.

En revanche, l'inflation des prix des services s'est quelque peu accélérée, passant de 3,72 % en décembre 2017 à 4,97 % en décembre 2018.

En glissement annuel - décembre 2018 par rapport à décembre 2017 - la tendance d'évolution a été observée, un recul pour passer de 4,93 % en décembre 2017 à 3,15 % en mars 2018 suivie d'une hausse à 6,49 % en juin et une forte décélération tout au long du second semestre pour atteindre 2,70 % 13 en décembre 2018.

Comme pour le rythme annuel moyen, ce recul de 2,23 points de pourcentage en une année a concerné les mêmes catégories de biens et groupes de produits.

Les prix des biens alimentaires qui ont reculé de 5,29 % en décembre 2017 à -0,14 % en décembre 2018, tirés par la déflation des prix des produits agricoles frais qui dégringolaient de 13,62 % en juin à -2,63 % en décembre 2018.

L'inflation des prix à la consommation des biens à fort contenu d'import, en décélération depuis mai 2017, a atteint une moyenne annuelle de 2,33 % en décembre 2018 contre 4,77 % en décembre 2017.

Alors que les prix des produits réglementés ont progressé de 2,84 points de pourcentage en une année pour atteindre 4,08 % à fin décembre 2018.

Proches du niveau de l'inflation globale (4,27 %), l'inflation sous-jacente mesurée aussi bien par l'indice des prix hors produits agricoles frais que par l'indice hors produits agricoles frais et hors produits réglementés, a atteint des taux respectifs de 4,32 % et 4,40 %, en baisse depuis deux années consécutives, ce qui traduit un recul de l'inflation à caractère structurelle au cours de l'année 2018, a relevé la BA dans sa note.

## M'SILA: Lancement des travaux du doublement de la RN 60



Le projet portant sur le doublement de la route nationale (RN) 60 dans son segment reliant la wilaya de M'sila à la ville de Slatna dans la wilaya de Bordj Bou-Arreridj, a été lancé, a indiqué hier le directeur local des Travaux publics.

Ce projet «structurant» pour la capitale du Hodna comprend notamment la réalisation de l'événement de la ville de Hammam Delaa.

Il a été confié à trois entreprises pour un délai de réalisation allant de 6 à 12 mois, a précisé à l'APS M. Djameleddine Bouhamed.

La réalisation d'un ouvrage d'art sur Oued Lagnem relevant de la commune de Hammam Delaa est pris en charge par une entreprise publique «performante», a-t-on souligné.

Le dédoublement de la RN 60, qui connaît un trafic routier dense avec plus de 18.000 véhicules par jour, constitue, d'après M. Bouhamed, une priorité de point de vue sécurité routière dans la wilaya de M'sila, considérée comme véritable carrefour vers les wilayas de Bordj Bou Arreridj et Bouira en passant par la localité de Sidi Aïssa.

Une enveloppe financière de près de trois (3) milliards de dinars a été allouée pour ce projet, dont la réalisation vise également à réduire le nombre d'accidents sur ce tronçon, à améliorer la qualité de service pour les usagers de la route et à offrir un plan de charge pour les entreprises agréées par le secteur des travaux publique, a-t-on relevé.

## TAMANRASSET: Ouverture de trois nouveaux bureaux de poste pour améliorer le service public

Trois nouveaux bureaux de poste ont été ouverts et d'autres sont en projet dans la wilaya de Tamanrasset pour améliorer le service public, notamment en régions enclavées, a-t-on appris des responsables de l'Entreprises d'Algérie-Poste (AP).

Mises en service à l'occasion de l'Aïd El-Fitr, ces nouvelles structures postales, implantées au niveau des villages de Tit (40 km Nord de Tamanrasset), Tin-Tarabine et Tiberbert (commune de Tazrouk, 270 km Nord de Tamanrasset), ces installations entrent dans le cadre du rapprochement des structures postales du citoyen et la promotion des prestations postales, notamment dans les zones enclavées, a indiqué le directeur d'AP de Tamanrasset.

Deux autres bureaux de poste vont ouvrir prochainement dans les localités d'Indellak et Tahifet (60 et 70 km Sud de Tamanrasset), a fait savoir M. Khelifa Benaidja.

Selon le responsable, les travaux d'aménagement de la recette principale de Tamanrasset tirent à leur fin, outre les travaux en cours pour l'extension des bureaux de poste implantés au niveau des quartiers de Sersouf, Gataâ-El-Oued et Sorro (Tamanrasset-ville), ainsi que la réalisation d'un hôtel postal au quartier Amechouane, regroupant un bureau de poste et le nouveau siège de la direction d'AP, actuellement à un taux d'avancement appréciable.

Ces projets feront passer le nombre de bureaux de poste de 29 à 36 structures à travers le territoire de la wilaya de Tamanrasset, a indiqué le directeur d'AP.

Un bureau de poste itinérant a, dans le but d'assurer la liquidité en cette occasion de l'Aïd, été mis en service pour couvrir les quartiers de Tamanrasset et permettre aux clients de s'acquitter de différentes opérations postales, en plus de la mise en service de dix (10) distributeurs automatiques de billets à travers la wilaya, a-t-il ajouté.

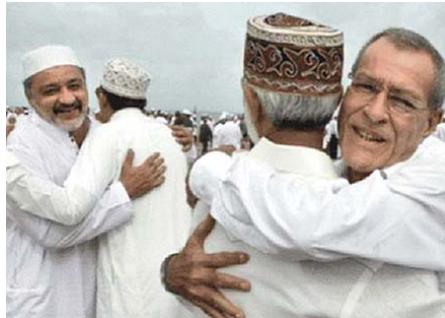
## TISSEMSILT: Aid El Fitr dans l'Ouarsenis: Dans la ferveur et la piété

C'est dans un climat de piété et de ferveur qu'a été célébrée cette année la fête de l'Aïd el Fitr à Tissemsilt, marquée également par d'importantes activités de solidarité avec les couches démunies à l'effet de leur permettre de passer cette fête dans la joie et ressentir au plus profond d'eux-mêmes, les vertus de cette action humanitaire et de fraternité.

### ABED MEGHIT

La prière de l'Aïd a été effectuée par le wali, M.Salah El Affani, le président de l'APW et les autorités de cette wilaya en présence de nombreux citoyens au niveau de la mosquée « Bilal Ibn Rabah ».

La prière de l'Aïd a été effectuée par le wali, Salah El Affani, le président de l'APW et les autorités civiles et militaires de cette wilaya en présence de nombreux citoyens au niveau de la mosquée « Bilal Ibn Rabah » du chef lieu de wilaya. L'effervescence de l'Aïd gagna très vite les artères de toutes les communes de



cette wilaya où les populations auront accompli leur mois de jeûne dans la tranquillité et avec beaucoup de sérénité. Dès les premières heures de la matinée et après l'échange des vœux,

les citoyens se rendront en effet nombreux vers les cimetières où ils se sont recueillis sur la tombe de leurs proches avant de rejoindre, accompagnés de leurs enfants exhibant

leurs plus beaux habits vers les lieux et autres espaces de loisirs et de détente, véritablement trop exigus en cette journée de fête. Alors que sur les grandes places de la ville, beaucoup se rabattent sur les endroits bien connus.

Sur un autre terrain, d'ordre humanitaire et de fraternité, les visites que rendaient de nombreux citoyens aux malades au niveau des hôpitaux et autres structures sanitaires étaient révélatrices de souhait de chacun d'aller redonner le sourire à tous ces patients et leur faire partager une fête qui devait entre autres faire que tous les enfants soient heureux en pareille circonstance.

## ORAN: Réception prochaine de nombreux projets routiers dans plusieurs régions de la wilaya

La wilaya d'Oran prévoit la réception prochaine de nombreux projets routiers devant contribuer au désengorgement de la circulation routière et ce, au niveau de plusieurs régions de la wilaya, a-t-on appris des services de la wilaya.

Au programme de livraison, figure l'échangeur de la RN 4 à l'entrée de l'aéroport International d'Oran et de la commune d'El Kerma, pour éviter l'engorgement de la circulation routière au niveau de ce point névralgique ainsi que le dédoublement du CW 33 reliant le cimetière d'El Barki (haï Fillaouène) à la zone industrielle d'Es-Sénia, au titre de la première tranche, sur une distance de 800 mètres pour une autorisation programme (AP) de 60 millions DA. Il est prévu également la livraison des travaux d'aménagement de la RN 4 pour un montant global de 400 millions DA et du carrefour à la sortie de la pêche, par la réalisation d'une route

reliant la pêche et sidi El Houari au Djebel Murdjadjo, ainsi que la réalisation d'un espace de détente, limitrophe à la pêche pour une enveloppe financière de 370 millions DA, outre l'aménagement du boulevard des sièges administratifs sur une distance de 2,2 kilomètres pour un montant de près de 290 millions DA.

Entre autres programmes devant être livrés, le dédoublement du CW 73 à la sortie de Ain Beida (deuxième tranche) sur une distance de 1,8 kilomètres pour un montant estimé à 120 millions DA ainsi que la réception de nombreux projets d'aménagement des espaces verts du grand projet urbain d'Oran, limitrophe au CW 33, en allant vers l'aéroport international Ahmed Benbella, a-t-on ajouté de même source. Par ailleurs, les travaux de nombreux projets ont pris fin, à l'instar de l'aménagement de la route urbaine reliant le boulevard du Millénium au boulevard de l'hôpital

pédiatrique d'El Menzeh (ex Canastel) sur une distance de 1,8 kilomètre, ainsi que l'éclairage public pour une enveloppe financière de 10 millions DA et la réhabilitation du CW 20 sur une distance de 2 kilomètres reliant la localité de Sidi Hamadi à la commune d'El Ançor, le traitement des abords de la route et le revêtement du CW 83 reliant le giratoire Ennasr à la commune d'Es-Sénia en allant vers l'aéroport international «Ahmed Benbella» sur une distance de 5 kilomètres.

Dans le même sillage, il a été réalisé plusieurs axes routiers à savoir la route reliant le CW 41 à la commune de Boufatis (4 km), celle reliant le CW 73 au groupement de logements «AADL» à Ain Beida sur une distance de 1,8 kilomètre et la réhabilitation du CW 33 sur une distance de 5 kilomètres, de même que la réalisation d'un pont reliant la RN 13 à la zone de Toumitat dans la daïra de Oued Tlélat, selon la même source.

## PERMANENCE DURANT L'AÏD: Une adhésion presque totale des commerçants de la région de Batna

Une adhésion presque totale atteignant 99,98% a été observée au premier jour de l'Aïd El Fitr, parmi les commerçants permanents dans 6 wilayas de l'Est relevant de la direction régionale du commerce de Batna.

Le directeur régional du commerce de la région de Batna, Brahim khidri a indiqué à l'APS que selon les rapports des agents de contrôle sur le terrain, outre les 99,83% de taux de suivi à Batna, où un commerçant réquisitionné a manqué à l'appel, un taux de 100% de suivi a été observé dans les wilayas de Constantine, Biskra, Tébessa, Khenchela et Oum El Bouaghi.

Le nombre des commerçants réquisitionnés pour assurer la permanence au cours des deux jours de

l'Aïd El Fitr à travers les wilayas relevant de la direction régionale du commerce de la région de Batna a atteint 5 112 commerçants et opérateurs économiques dont 2 104 à Constantine, 756 à Tébessa, 685 à Oum El Bouaghi, 619 à Khenchela, 577 à Batna et 371 à Biskra, selon la même source.

Les permanences concernent entre autres les boulangeries, les commerces d'alimentation générale, de fruits et légumes et de vente d'eau minérale.

Université de Souk Ahras : Le staff dirigeant renonce à la démission Le staff dirigeant de l'université Mohamed-Cherif Messaâdia de Souk Ahras conduit par le recteur Zoubir Bouzebeda a renoncé à la démission collective en attendant la

réception d'un comité ministériel chargé d'examiner la situation dans cette université, selon un communiqué parvenu mardi à l'APS. Le même document indique que «la précédente déclaration de démission du 28 mai dernier avait condamné les violences verbales à l'encontre l'administration», soulignant que «les portes de l'administration restent ouvertes à tout dialogue constructif avec toutes les parties dans une atmosphère de calme».

Le staff dirigeant de l'université a rassuré dans son communiqué que «la déclaration de démission collective ne visait pas à entraver le bon fonctionnement de l'université» relevant que «tous les services de l'université continuaient à assurer leurs missions pédagogiques,

scientifiques, administratives et financières».

Pour rappel, le staff dirigeant de l'université Mohamed Cherif Messaâdia de Souk Ahras a présenté en mai dernier sa démission collective après avoir été accusé de «corruption administrative et financière et de mauvaise gestion». Le communiqué annonçant à la fin de mai dernier cette démission collective soulignait que «suite aux accusations dangereuses et mensongères colportées par un groupe d'enseignants et certains fonctionnaires sur les réseaux sociaux et des médias et les sit-in d'à peine 8 % des enseignants de l'université, le staff dirigeant avait décidé de se retirer de la gestion de l'université».

## OUARGLA: La prière en groupes de l'Aïd en plein air, une tradition ancienne reprend sa place

La prière en groupes de la fête de l'Aïd en plein air constitue une tradition «ancienne» qui a commencé ces quatre dernières années à reprendre sa place chez les fidèles à Ouargla, ont indiqué mardi de nombreuses personnes ayant accompli ce rite religieux en groupes.

Considérée comme une tradition bien ancrée dans le patrimoine culturel des habitants de cette wilaya du Sud, cette forme de prière collective de l'Aïd ne cesse d'attirer les fidèles après sa disparition il y a plus d'une vingtaine d'année en raison de la détérioration, à l'époque, des conditions sécuritaires dans le pays, a-t-on souligné.

Cette année, des milliers de fidèles se sont rendus, depuis les premières heures de la matinée, pour assister à la prière de l'Aïd, organisée, tout comme celle se déroulant dans les mosquées, sous la supervision du secteur des Affaires religieuses et des Wakfs, dans les places publiques et les espaces à ciel ouvert, dans différents quartiers d'Ouargla, tels que Saïd-Otba, Sidi-Bel-Abbès, El-Bour et le vieux ksar d'Ouargla, ainsi que dans les communes de Zaouia El-Abidia, Témacine et Nelzla (wilaya déléguée de Tougourt).

Plusieurs d'entre eux ont exprimé à l'APS leur satisfaction de faire revivre cette tradition qui rassemble un maximum de personnes pour la prière de l'Aïd, appelée à resserrer les liens de fraternité et de renforcer l'esprit de tolérance et l'inclusion sociale et de consolider l'unité doctrinale et les constantes religieuses



inscrites dans le référentiel de la Nation. Les imams ont, à cette occasion, tenu à rappeler les enseignements du Saint Coran et la Sunna (conduite du prophète Mohamed QSSSL), en appelant notamment au pardon, à la solidarité et à l'entraide pour le raffermissement des liens sociaux et l'attachement aux bonnes valeurs spirituelles observées pendant tout le mois sacré de Ramadhan. La prière de l'Aïd El-Fitr a été aussitôt suivie par les rituels

échanges de visites, de vœux entre voisins, amis, proches et familles, où les signes de fraternité et de cohésion étaient visibles à travers l'échange des vœux et d'accolades.

A l'instar de l'ensemble des régions du pays, la célébration de la fête de l'Aïd est aussi une occasion pour certains de rendre visite aux malades dans les établissements de santé et, pour d'autres, d'aller aux cimetières se recueillir à la mémoire de leurs proches disparus.

## LUTTE CONTRE LA DROGUE: 6 kg de cannabis saisis à Alger durant le mois sacré du Ramadhan

Les services de la sûreté de la wilaya d'Alger ont traité dans le cadre de la lutte contre le trafic de stupéfiants, 1176 affaires ayant donné lieu à l'arrestation de 1200 suspects et la saisie de 6 kg de cannabis durant le mois sacré du ramadhan, a indiqué lundi un communiqué de ce corps de sécurité.

Le dispositif sécuritaire mobilisé par les services de la sûreté de la wilaya d'Alger à l'occasion du mois sacré a permis de traiter plusieurs affaires ayant trait à la sécurisation des biens et des personnes, en sus de garantir la fluidité routière et préserver la vie des citoyens. S'agissant des



affaires de trafic de drogues, les éléments de la sûreté de la wilaya d'Alger ont enregistré, durant le mois sacré, 1176 affaires couronnées par l'arrestation de 1213 individus et la saisie de 6kg de

cannabis. Les mêmes services ont traité 494 affaires d'atteinte aux personnes au terme desquelles 510 suspects ont été déferés devant les juridictions compétentes, en sus 639 affaires

d'atteinte aux biens au terme desquelles 263 individus ont été déferés devant les juridictions.

Concernant les affaires de port d'armes blanches prohibées, les services de la sûreté de la wilaya d'Alger ont traité 256 affaires ayant permis d'arrêter 261 individus et la saisie de 294 armes blanches.

Quant aux accidents de la circulation, le même corps a enregistré 51 accidents ayant causé le décès de 3 personnes et des blessures à 59 autres, outre l'enregistrement de 6346 contraventions et le retrait de 1869 permis de conduire, a conclu la même source.

## OUM EL-BOUAGHI: 2,52 quintaux de viandes avariées saisies

Les services de la Sûreté de wilaya d'Oum El-Bouaghi ont saisi une quantité de 252 kilos de viandes impropres à la consommation, apprendrait-on lundi du responsable de l'information auprès de ce corps sécuritaire.

Cette opération, menée lors d'un contrôle d'usage effectué dans un barrage fixe à Oum El Bouaghi, a permis de découvrir une importante quantité de viandes non-conformes, transportée dans un camion duquel se dégageaient des odeurs nauséabondes, explique-t-on de même source. Le camion suspect contenait 188 kilos de viande de dinde, 35 kilos

de poulet de chair, 24 kilos de viande rouge et 5 kilos de graisse, rapporte la source, soulignant que le résultat d'analyses des échantillons des saisies pris par les instances concernées, a révélé qu'elles étaient impropres à la consommation en raison du non-respect des conditions de conservation et de transport.

Cette quantité de viandes avariées a été détruite, alors que le véhicule qui la transportait a été saisi par les éléments de la sûreté de wilaya, ajoute la même source, assurant qu'un dossier pénal de cette affaire a été élaboré et l'auteur de ce délit a



été présenté devant les instances judiciaires.

## ORAN: Environ 18.000 repas servis par le CRA durant le mois de Ramadhan

Quelque 18.000 repas chauds ont été servis durant le mois du ramadhan dans les restaurants chapeautés par le bureau d'Oran du Croissant-Rouge algérien (CRA), a-t-on appris de son président.

«L'opération s'est déroulée dans de très bonnes conditions durant tout le mois sacré grâce à la forte implication des bienfaiteurs et à la grande mobilisation des bénévoles», a souligné Larbi Benmoussa à l'APS.

Le bureau du Croissant-Rouge a ouvert quatre restaurants durant le mois de Ramadhan dans la wilaya, ceux de la médiathèque communale, au centre-ville d'Oran, du quartier de Gambetta, d'Aïn El Türck et d'Oued Tlélat.

«Nous servions jusqu'à 600 repas par jour dans nos restaurants, des repas chauds et complets aux voyageurs, aux sans domicile fixe, aux familles démunies et aux réfugiés étrangers présents sur le sol de la wilaya», a-t-il ajouté.

Le CRA a mobilisé des cuisiniers et plus d'une centaine de jeunes dont des secouristes et des bénévoles pour les besoins de cette opération de solidarité. Pour l'Aïd El Fitr, le même responsable a souligné que plus de 40 enfants issus de familles nécessiteuses ont bénéficié d'un trousseau complet de vêtements pour la célébration de cette fête religieuse grâce aux dons des bienfaiteurs.

## ORAN: Affaire élucidée enterrée dans la cour de la maison familiale

Les services de la sûreté de wilaya d'Oran ont réussi dimanche à élucider l'affaire d'homicide d'une fillette découverte enterrée, depuis une année, dans la cour de la maison familiale, a-t-on appris mardi auprès de cette instance sécuritaire.

Le crime avait été commis durant le mois de ramadhan 2018 lorsque le mari de la mère de la fillette, âgé de 35 ans, avait agressé cette enfant âgée d'à peine 8 ans qui avait succombé à ses blessures sous l'effet de coups d'une barre de parabole. La fillette subissait des sévices à chaque conflit entre le couple, a-t-on fait savoir.

Pour effacer les traces du crime, le mis en cause avait enterré le cadavre dans la cour de la maison familiale située à hai Nedjma (ex Chteibo). L'absence de la fillette était à chaque fois justifiée par une visite à des proches. Le conflit qui avait pris de l'ampleur entre l'accusé, sa femme et sa famille, incitant ce dernier à déménager dans une autre habitation à Oran, mais avant son départ il déterra les restes du corps de la victime qu'il cacha dans un sac à dos.

Le mari avait interdit auparavant à sa femme de parler de disparition de sa fille.

Une scène de violence éclata entre le couple, ce qui a nécessité l'intervention des policiers qui avaient passé la maison au peigne fin pour enfin découvrir le reste du corps de la victime caché dans une valise.

L'enquête dans cette affaire se poursuit, a-t-on indiqué. Accidents de la circulation : 7 morts et 48 blessés durant les dernières 24 heures Sept personnes sont mortes et 48 autres ont été blessées dans 11 accidents de la route durant les dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, selon un bilan rendu public mercredi par la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Mascara où 2 personnes sont décédées et 3 autres ont été blessées suite à une collision entre deux véhicules légers, survenue sur la RN 17, commune Hacine, précise la même source. Par ailleurs, un adolescent âgé de 17 ans est décédé par noyade dans une mare d'eau, au lieu-dit Fedj Nouisar, commune de Machroha, dans la wilaya de Souka Ahras.

## MALTE: 271 migrants secourus au cours de 3 opérations

Les forces armées maltaises ont annoncé hier avoir secouru 271 migrants au cours de trois opérations diverses dans les eaux de la Méditerranée, au sud de Malte. La première opération de secours a été conduite dans la nuit de mardi à mercredi par un navire militaire qui a secouru 63 personnes dont le canot pneumatique prenait l'eau et menaçait de couler. Le canot se trouvait dans la zone de secours et de recherche (SAR) qui dépend de Malte, a précisé l'armée. Deux autres opérations se sont déroulées mercredi, la première ayant permis de secourir 61 personnes, la seconde 147 autres migrants.

Toutes les personnes ont été transférées à Malte où les procédures d'identification sont en cours.

## ÉTATS-UNIS: Une fusillade fait un mort à Boston

Une personne a été tuée mardi par la police de la ville de Boston, aux États-Unis, qui a riposté lors d'une fusillade, selon la police locale.

La fusillade a eu lieu à l'intersection de West Newton Street et de Huntington Avenue, vers 11h00, heure locale.

La victime est un homme qui a été mortellement blessé par plusieurs coups de feu, a dit à la presse le commissaire de la police de Boston, William Gross.

La police a été prévenue par des témoins, elle a appréhendé un suspect et s'est emparée de l'arme censée avoir été utilisée pendant la fusillade, a dit savoir M. Gross. Pour l'heure, la victime et le suspect ne sont pas identifiés. Les routes à proximité de la fusillade ont été bouclées afin de permettre aux enquêteurs de faire leur travail, et il a été demandé aux automobilistes et aux piétons d'éviter le quartier, a dit la police.

Avec l'une des réglementations parmi les plus laxistes du monde en matière de détention d'armes, les États-Unis sont le théâtre d'une pandémie de violence perpétrée avec des armes à feu.

Au cours de ces derniers jours, douze personnes ont trouvé la mort vendredi lors d'une fusillade en Virginie, et dix morts ainsi que 52 blessés ont été signalés lors de différentes fusillades commises à Chicago le week-end dernier.

## ENVIRONNEMENT: Le vélo a un impact positif sur le climat

Le vélo est non seulement un moyen de transport simple, abordable et écologique mais ils est également un outil de développement, a déclaré mardi l'ONU dans un message commémorant la Journée mondiale du vélo.

Le vélo favorise aussi la consommation et la production durables et a un impact positif sur le climat.

De plus, il améliore l'accès à l'éducation, aux soins de santé et au sport.

Et la synergie entre le vélo et le cycliste suscite une prise de conscience plus intime et immédiate de l'environnement local.

Selon le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), même si les avantages d'investir dans les piétons et les cyclistes peuvent «sauver des vies, contribuer à la protection de l'environnement et contribuer à la réduction de la pauvreté», les besoins des personnes qui marchent à pied et font du vélo restent négligés. «Le prix payé pour la mobilité est trop élevé, en particulier parce qu'il existe des solutions fiables, peu coûteuses et réalisables», souligne le dernier rapport du PNUE «Partageons la route».

Le PNUE appelle à donner la priorité aux besoins des piétons et des cyclistes, un élément essentiel pour trouver des solutions aux problèmes de mobilité, pour aider les villes à rompre le lien entre croissance démographique et augmentation des émissions et pour améliorer la qualité de l'air et la sécurité routière.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), des infrastructures sûres pour la marche à pied et le vélo constituent également un moyen d'accroître l'équité en matière de santé pour les citadins les plus démunis, en fournissant des moyens de transport «tout en réduisant les risques de cardiopathie, d'accident vasculaire cérébral, de certains cancers, de diabète et même de mort».

## ALPINISME: L'Inde lance une mission à «haut risque» pour récupérer les corps d'alpinistes

Un hélicoptère indien transportant des paramilitaires spécialisés dans l'intervention en haute montagne a décollé hier pour une mission à «très haut risque»: aller récupérer les corps de huit alpinistes probablement morts dans l'Himalaya.

Des appareils de l'armée de l'air avaient repéré cinq dépouilles sur les pentes de la Nanda Devi, deuxième montagne la plus haute d'Inde, alors qu'ils recherchaient quatre Britanniques, deux Américains, un Indien et une Australienne qui auraient péri dans une avalanche la semaine dernière.

Les autorités pensent que les dépouilles des trois autres seraient à proximité.

Tous faisaient initialement partie d'une expédition de 12 grimpeurs emmenée par l'alpiniste britannique chevronné Martin Moran.

Quatre Britanniques qui avaient quitté cette expédition ont été secourus dimanche sur les flancs de la Nanda Devi.

La mission a débuté mercredi à 05h00 (23h30 GMT mardi) avec le départ de la ville de Munsyari d'un hélicoptère de l'armée embarquant quatre alpinistes de la Police des frontières indo-tibétaine (ITBP) et cinq membres de l'armée de l'air.

Les quatre alpinistes de l'ITBP doivent être déposés sur la Nanda Devi entre 5.500 et 6.100 mètres d'altitude, a déclaré à Vivek Kumar Pandey, porte-parole de la police.

Ce dernier avait décrit la mission comme «une opération de haute altitude à très haut risque», dans une zone où le risque d'avalanches est important. «On n'a pas effectué ces derniers temps dans les montagnes indiennes une telle opération de récupération en haute altitude», avait-il expliqué. La cordée de Martin Moran avait obtenu la per-



mission d'effectuer l'ascension du sommet oriental de la Nanda Devi. Mais elle avait annoncé le 22 mai, sur Facebook, après avoir atteint un deuxième camp de base, qu'ils prévoyaient d'atteindre un «sommet non encore atteint» de 6.477 mètres.

«Cette chaîne de montagne est plus difficile à gravir que le mont Everest. Ils ont consciemment risqué leurs vies en changeant leur plan sans en avertir les autorités», a déploré mardi un responsable engagé dans les opérations pour retrouver les corps. «La permission avait été accordée pour le sommet oriental de la Nanda Devi et tout changement est illégal. Nous n'étions absolument pas au courant de leur changement de plan et ça leur a été fatal.» Le dernier contact avec le

groupe a été établi le 26 mai, la veille d'importantes chutes de neige et d'avalanches de grande ampleur.

«Une erreur de jugement a probablement été commise et ils ont probablement chuté d'une hauteur dans l'effondrement d'une corniche enneigée», a estimé une source militaire citée par l'AFP.

«Ca a sans doute été comme de chuter d'un immeuble de dix étages.» Des centaines d'alpinistes viennent du monde entier en Inde chaque année pour tenter l'ascension de sommets qui font partie de la chaîne de l'Himalaya.

L'Inde a sur son territoire dix sommets de plus de 7.000 mètres, dont le troisième plus haut du monde, le Kangchenjunga (8.586 m), coincé entre Inde et Népal.

## CANADA: Trudeau «accepte» un rapport dénonçant un «génocide» contre les femmes

Le Premier ministre canadien Justin Trudeau a déclaré mardi «accepter» les conclusions d'une commission d'enquête qui a qualifié de «génocide» le décès de plus d'un million de femmes autochtones tuées ou disparues au Canada depuis les années 1980. Dans un discours prononcé lors de la présentation du rapport, lundi près d'Ottawa, M. Trudeau n'avait pas prononcé une seule fois le mot «génocide», pourtant cité à plus de 120 reprises par les auteurs de ce document de quelque 1.200 pages. «Nous saluons leur travail et nous acceptons les conclusions, notamment sur le fait que ce qui s'est passé corres-

pond à un génocide», a déclaré mardi le Premier ministre lors d'une conférence de presse à Vancouver, en marge d'une conférence sur les droits des femmes.

Les auteurs du rapport, fruit de plus de deux ans d'enquête, ont souligné que ces quelque 1.200 meurtres et disparitions entre 1980 et 2012 étaient le fait aussi bien d'autochtones que de non-autochtones. Certaines femmes ont été tuées par leur mari, par des membres de leur famille, d'autres par des tuteurs en série. Mais les membres de la commission ont également lié ces crimes à la pauvreté endémique qui mine ces communautés, au racisme et au

sexisme dont ces femmes sont victimes, ainsi qu'à d'autres conséquences des tentatives de l'Etat canadien d'assimiler de force ces populations.

L'utilisation du terme «génocide» dans ce rapport, salué par les communautés autochtones, a toutefois provoqué une vive polémique au Canada. Plusieurs voix critiques se sont élevées pour dénoncer un langage provocateur éloigné des définitions juridiques internationales d'un génocide, notamment celle de l'ONU. «Je crois que nous devons nous garder d'utiliser ce terme trop souvent, parce qu'il va alors perdre toute son importance et l'horreur qu'il véhicule», a

ainsi estimé l'ancien ministre de la Justice Irwin Cotler lors d'un entretien avec la chaîne CBC. «Nous pensons souvent aux génocides comme l'Holocauste et les massacres (de masse) en Afrique et ailleurs, et bien sûr, c'est un génocide et c'est une tragédie», avait pour sa part souligné Marion Buller, la commissaire en chef. «Mais le type de génocide que nous subissons au Canada, c'est... la mort par un million de petites blessures, au fil des générations». M. Trudeau a promis lundi de lancer un «plan d'action national» pour apporter des réponses «concrètes et cohérentes» aux conclusions du rapport.

## SÉNÉGAL: 10 morts dans un accident de la route

Au moins 10 personnes ont été tuées et une quinzaine blessées mardi dans une collision entre un camion et un autocar dans le nord du Sénégal, alors que de nombreux fidèles musulmans se déplacent pour préparer la fin du mois sacré du ramadan, ont indiqué des pompiers et une source médicale.

L'accident est survenu à 23 km au nord-est de Saint-Louis, principale ville du nord du Sénégal proche de la frontière mauritanienne. Il a fait «10



morts et 17 blessés, dont cinq sont dans un état grave», a déclaré Bobo Diallo, un responsable local des sapeurs-pompiers. L'autocar ramenait des commerçants venus à Saint-Louis pour s'approvisionner à l'occasion de l'Aïd el-Fitr, la fête qui marque la fin du mois de ramadan, lorsqu'il est entré en collision avec un camion transportant des oignons, dont la récolte est très abondante cette année, selon des médias locaux.

## SELON UNE ÉTUDE: Plus de 16% d'Algériens sont des fumeurs réguliers

Une étude réalisée par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a fait ressortir, selon ses premiers résultats rendus public dimanche à Alger, que 16,5% des Algériens âgés entre 18 et 69 ans étaient «des fumeurs réguliers».

Un taux de 16,5% d'Algériens, âgés entre 18 et 69 ans sont des fumeurs consommant entre 15 et 24 cigarettes/jour, selon les premiers résultats de cette étude, effectuée en 2017, a précisé Dr. Samira Touami de l'Institut national de santé publique (INSP), lors d'une journée de formation et d'information au profit des médias, à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac.

Soulignant que la grande majorité de ces fumeurs était des hommes, Dr. Touami a indiqué que «60% des personnes concernées par l'échantillon de l'étude déclarent avoir tenté en vain d'arrêter de fumer».

Évoquant, pour sa part, les dangers du tabagisme aussi bien pour les fumeurs actifs que passifs, le Pr. Aziza Fissah, pneumologue au CHU Lamine Debaghine (Ex-Maillot), a expliqué que ces risques, qui sont plus graves quand la personne a commencé à fumer jeune, concernent tout type de tabac, à savoir la chique, le narguilé (Chicha) ou encore la cigarette électronique.

Elle a fait savoir, à ce propos, que si le cancer du poumon était en tête des cancers causés par le tabac, avec 150.000 cas/an, la broncho-pneumopathie obstructive chronique (BPCO) «n'en demeure pas moins grave et touche 65% de fumeurs âgés de 65 ans et plus» ajoutant que le tabagisme était à l'origine de 8% des cas d'asthme chez les enfants.

Le Pr. Fissah a rappelé que le tabagisme augmentait notamment les risques de tuberculose, d'apnée du sommeil et d'embolie pulmonaire.

Mettant en exergue la pertinence d'arrêter de fumer avant l'âge de 35 ans, elle a insisté sur l'importance



majeure de consolider la prévention en vue de faire face à ce fléau qui constitue, a-t-elle dit, «un fardeau pour la santé publique».

Le Directeur de la lutte contre les maladies non transmissibles au ministère de la Santé, Pr. Youcef Terfani a relevé, à son tour, l'arsenal juridique promulgué par les pouvoirs publics, depuis la ratification par l'Algérie de la convention-cadre pour la lutte contre ce fléau en 2006, rappelant en particulier que la nouvelle Loi sanitaire de 2018 comprend 14 articles à caractère préventif et coercitif.

Il a évoqué, en outre, le décret exécutif du 9 avril 2019 portant réglementation des activités de fabrication, d'importation et de distribution de produits tabagiques ainsi que le lancement prochain d'équipes mixtes pour veiller à l'application de ces lois.

Le ministère de la Santé a ouvert

53 unités de sevrage tabagique et qui entreront en activité prochainement, après la formation des équipes médicales et paramédicales devant les animer avec élaboration d'un guide dans ce sens, a-t-il ajouté. De son côté, M. Malik Souilamas de la Direction générale des impôts (DGI) a rappelé le taux de 65% à 70% de taxes et impôts imposés sur le tabac en Algérie et destinés respectivement aux urgences médicales, au Fonds de lutte contre le cancer, à la Sécurité sociale et au Fonds de solidarité.

Cette journée de formation et d'information a été animée par les membres de la Commission médicale nationale de lutte contre le tabagisme, présidée par Pr.

Mohamed Tayeb Chentir, qui a mis en avant l'importance et le rôle des médias dans la lutte contre le tabagisme, et notamment dans la sensibilisation des jeunes.

## ETATS-UNIS: La couverture santé d'Obama a permis de mieux traiter des cancers

La réforme du système de santé américain introduite par l'ex-président démocrate Barack Obama a permis d'améliorer la détection précoce du cancer des ovaires et d'éliminer le déséquilibre entre les différentes origines ethniques dans le traitement de plusieurs autres cancers, selon deux études.

Ces conclusions -présentées à Chicago lors de la conférence annuelle de l'American Society of Clinical Oncology (ASCO) qui réunit ce week-end des spécialistes internationaux du cancer- tombent alors que le républicain Donald Trump et son parti ont promis d'éliminer ce système s'il est réélu en 2020.

Promulguée en mars 2010 sous Barack Obama, la loi «Affordable Care Act» (ACA), dite «Obamacare», a permis à des millions d'Américains d'obtenir cette assurance santé qui mêle couvertures publique et privée. Elle a fait tomber le pourcentage d'Américains ne disposant d'aucune assurance santé de 16% en 2010 à moins de 12% en 2016.

«Avoir une assurance santé joue un rôle majeur dans le fait qu'une femme puisse ou non avoir accès à des professionnels de la santé qui puissent surveiller les symptômes et agir sur ces symptômes si nécessaire», a déclaré Anna Jo Smith, de l'hôpital américain Johns Hopkins, qui a mené l'étude sur le cancer des ovaires.

Si le taux de survie à cinq ans des femmes chez qui on diagnostique un cancer des ovaires à un stade précoce s'élève à 75%, il plonge à 30% pour celles chez qui on découvre la maladie plus tard.

Comparant des données relevées avant le vote de l'ACA (2004-2009) à une période juste après (2011-2014), l'étude conclut que les diagnostics précoces ont progressé de 1,7%. Si cette différence «peut ne pas apparaître très importante, sur les 22.000 femmes qui reçoivent le diagnostic d'un cancer des ovaires chaque année aux Etats-Unis, cela veut dire que près de 400 femmes supplémentaires ont pu recevoir le diagnostic à un stade précoce et curable». Les déséquilibres entre Américains blancs et noirs en terme de diagnostic ont en outre «pratiquement disparus» après le passage d'«Obamacare», qui a notamment permis d'étendre le système «Medicaid» couvrant les Américains les plus pauvres, selon la seconde étude menée par Amy J.

Davidoff, de l'université de Yale. Avant cette réforme, les patients afro-américains étaient moins nombreux à recevoir un traitement dans les meilleurs délais après le diagnostic «que les patients blancs» (avec une différence de 4,8 points de pourcentage), selon les chercheurs.

Depuis son adoption, 6,1% de patients noirs en plus ont reçu un traitement dans les temps, contre 2,1% de patients blancs, ce qui a pratiquement éliminé la différence statistique.

## CHIRURGIE CARDIAQUE: Le «paradoxe de l'obésité» remis en question

Les patients qui ont une masse grasse très élevée ont quatre fois plus de risques de décéder après un pontage coronarien, a montré un chercheur français lundi, des résultats qui contredisent l'idée que l'obésité offre un effet «protecteur» dans certaines chirurgies cardiaques.

Certaines études semblent montrer que les patients en surpoids, voire obèses, atteints d'un syndrome coronarien aigu (étape avant la crise cardiaque) bénéficient d'un meilleur pronostic que les autres après une opération cardiaque, un phénomène contesté qualifié de «paradoxe de l'obésité», rappelle Xavier Leroy, anesthésiste-réanimateur au CHU de Lille.

Mais ces résultats, qui ne prennent en compte que l'indice de masse corporelle (IMC), ne se vérifient pas si on analyse le niveau de masse grasse et de masse maigre des patients, soulignent le médecin et son équipe dans une étude présentée au congrès



Euroanaesthesia à Vienne.

L'IMC est calculé par le poids divisé par la taille au carré, un indice supérieur à 25 définissant les surpoids et au-dessus de 30, l'obésité.

Il ne donne qu'une idée imparfaite du statut pondéral d'une personne et de ses effets pour la santé.

Il doit être complété par d'autres indicateurs tels que le périmètre abdominal.

On peut aussi étudier la composition du corps, constitué de masse grasse (graisse située sous la peau et autour des organes) et

de masse maigre (muscles, os, organes, etc.).

Ces indicateurs peuvent être déterminés par une formule mathématique ou par certaines balances, qui envoient un courant électrique de très faible intensité dans les corps.

En analysant les dossiers de plus de 3.000 patients opérés d'un pontage coronarien, le Dr Leroy montre que les 25% de malades présentant la masse grasse la plus élevée ont été 4,1 fois plus nombreux à décéder dans les 30 jours suivant l'opération que les 25% avec la

masse grasse la plus faible.

De même, les 25% avec la masse maigre la plus basse avaient 2,8 fois plus de risque de décès que le quart de patients avec la masse maigre la plus haute.

Aucune association n'a en revanche pu être établie entre l'IMC et la mortalité à 30 jours des patients, ajoute le chercheur.

Le syndrome coronarien aigu, lié à l'obstruction d'une ou plusieurs artères coronaires (qui irriguent le muscle cardiaque), se manifeste généralement par une douleur thoracique intense et durable, localisée derrière le sternum.

L'interruption de l'apport de sang à une région du cœur peut alors se traduire par une crise cardiaque ou infarctus du myocarde.

L'un des traitements fréquents est le pontage coronarien, une opération très invasive, sous anesthésie générale, qui consiste à contourner l'artère obstruée en implantant un autre vaisseau en aval.

## Etats-Unis: Un nouveau traitement contre le cancer du sein augmente les taux de survie de 30%

Les femmes atteintes du type de cancer du sein le plus agressif et le plus courant peuvent vivre plus longtemps si elles sont traitées avec un médicament qui cible spécifiquement les cellules du cancer du sein, ont annoncé samedi des chercheurs qui présentaient les résultats d'un nouvel essai clinique international.

Les résultats, présentés lors de la conférence annuelle de l'American Society of Clinical Oncology à Chicago, ont montré que l'ajout du ribociclib, un inhibiteur du cycle cellulaire, augmentait les taux de survie à 70% après trois ans et demi. Ce traitement est moins toxique qu'une chimiothérapie traditionnelle car il cible plus spécifiquement les cellules cancéreuses, en les empêchant de se multiplier. L'essai clinique se base sur plus de 670 cas, concernant uniquement des femmes de moins de 59 ans qui étaient à un stade avancé du cancer, de stade 4, et qui n'avaient pas reçu auparavant de traitement anti-hormonal. «Ce qui rend l'essai unique, est qu'il était axé sur les femmes plus jeunes qui n'étaient pas ménopausées», a expliqué, dans un communiqué, l'auteur principale de l'étude Dr. Sara Hurvitz, oncologue au Centre de traitement complet du cancer Jonsson de l'UCLA, en Californie. «Il s'agit de patientes qui reçoivent en général leur diagnostic à un stade plus avancé de leur maladie car nous n'avons pas d'excellents protocoles de détection chez les femmes plus jeunes», a précisé Mme Hurvitz.

La nouvelle étude - qui sera publiée dans le New England Journal of Medicine est significative car elle a révélé que l'association du ribociclib et de l'hormonothérapie augmentait les chances d'un patient de vivre post-diagnostic pendant trois ans et demi.

# QUE FAIRE CONTRE LA MAUVAISE HALEINE ?

Vous aimeriez trouver une solution pérenne contre la mauvaise haleine ? En plus d'un brosseage régulier, il existe des solutions naturelles pour lutter contre la mauvaise haleine.

Certains aliments - les oignons ou l'ail, par exemple -, tout comme le tabac et l'alcool, sont connus pour donner ponctuellement mauvaise haleine. Mais une halitose quasi permanente, ou revenant rapidement après le brosseage des dents, cache autre chose. Dans la majorité des cas, le problème se situe au niveau buccal : hygiène dentaire non parfaite, problème gingival, carie, débris alimentaires qui se logent sous un vieux bridge... Donc, on vérifie en consultant son dentiste.

Parfois, cela peut aussi provenir d'un problème ORL (sinusite chronique), digestif (reflux), d'un diabète, ou encore d'une sécheresse de la bouche due à la prise de médicaments (quelque 300 ont cet effet !).

## Les plantes à mâcher neutralisent la mauvaise haleine

Plusieurs plantes sont réputées pour neutraliser les composés malodorants libérés par les bactéries dans la bouche et responsables de la mauvaise haleine. Faites le test au choix,

et selon vos préférences (pas obligation d'avaler, on peut recracher) : mâchez du persil frais, ou des feuilles de menthe, ou encore de basilic. Autres options bien rafraîchissantes également : si vous n'avez pas peur du goût fort, mâchonnez un peu de girofle jusqué, ce qu'il devient tendre et croquez-le ; ou mâchez des graines de coriandre, sucez de l'anis étoilé. Les restaurants indiens proposent d'ailleurs très souvent un mélange de ces graines à la fin du repas.

## Les aliments qui donnent bonne haleine

Mâchez un grain de café après le repas. Rincez-vous la bouche avec du jus de citron dilué dans un peu d'eau. Prenez une banane ou un kiwi en dessert.

## Bien nettoyer la langue

Des bactéries peuvent s'accumuler sur votre langue, formant un dépôt blanchâtre dessus. Cet ensemble stagneant peut être responsable



de la mauvaise haleine. La parade : éliminez-le avec un gratte-langue (en pharmacie), en partant du fond de la bouche.

## Les bains de bouche aseptisent

À la fois préventifs et traitements, faites-les après les repas (et le brosseage des dents). Et pas en 2 secondes

! Pour être efficace sur la mauvaise haleine, gardez-le 30 secondes en bouche, le temps que les principes actifs agissent.

En version bicarbonate, qui va limiter la prolifération des bactéries, source des composés malodorants. • Diluez 1 cuillerée de café de bicarbonate dans 1 verre d'eau froide.

• Ajoutez 1 goutte d'huile essentielle de menthe poivrée (vous pou-

vez aussi en mettre 1 d'arbre à thé), et mélangez.

## En version huiles essentielles

• Mélangez 2 gouttes d'huiles essentielles d'arbre à thé, de menthe poivrée et de girofle dans 100 ml d'eau ou redécouvrez la mythique Eau de Boote (en pharmacie).

Âgée de 230 ans, elle n'a pas pris une ride ! Pour la petite histoire, elle a été créée pour le roi Louis XV. Toute la cour s'arrache alors cette innovation française dédiée à l'hygiène buccale, et dont l'efficacité est reconnue par la Société royale de médecine. On plaît mieux au souverain avec une haleine fraîche ! Presque un langage depuis sa création, elle est toujours composée d'alcool et d'essence naturelle de menthe, de cannelle et de clou de girofle. Versez quelques gouttes dans un verre d'eau et rincez votre bouche. Le bain de bouche Boote, tout prêt, à base des mêmes actifs, est apparu depuis peu.

# LE CHOCOLAT NOIR, UNE GOURMANDISE QUI VOUS VEUT DU BIEN

## Le chocolat protège le cœur et les artères

Et si vous chouchoutez votre palpitant en grignolant quelques carrés de chocolat noir ? Grâce aux flavonoïdes qu'il contient, le chocolat abaisse les risques de maladies coronariennes et d'accidents vasculaires cérébraux (AVC).

Ces antioxydants aident en effet à maintenir la souplesse des artères et à limiter les risques d'athérosclérose.

## Il améliore les capacités sportives

Manger 40 grammes de chocolat noir par jour boosterait les performances des sportifs. En cause : non pas les calories qu'il apporte, mais un flavonoïde bien particulier, l'épicatéchine, qui dilate les vaisseaux sanguins et réduit la consommation d'oxygène. Le message est clair : sportives et sportifs, à vos tablettes de chocolat !

## Du chocolat contre le déclin cognitif

Et si votre petit carré préféré pouvait aussi vous vivifier l'esprit ? Encore une fois, ce sont les flavonoïdes, et plus précisément les flavonoïdes du cacao, qui stimulent la fonction cognitive en luttant contre le déclin lié à l'âge.

## Le chocolat aide à lutter contre les rides

N'attendez plus pour inscrire le chocolat noir sur votre liste d'aliments anti-âges. Les



antioxydants qu'il contient, comme la catéchine, aident à garder un corps dynamique. Le chocolat blanc ou au lait ne figure pas parmi ces aliments jeunesse, car leur teneur en cacao, et donc en antioxydants, est bien plus faible que celle du chocolat noir.

## Il réduit l'hypertension

Les flavonoïdes comme la catéchine et l'épicatéchine stimulent la fabrication d'acide nitrique par notre organisme. Résultat : nos vaisseaux sanguins se dilatent, abaissant efficacement la pression artérielle. Une bonne excuse pour tous les hypertendus ?

## Le chocolat améliore la concentration

Si votre chocolat contient au moins 60% de cacao, voici une nouvelle excuse pour en

grignoter au travail : il améliore la concentration et la vigilance. En cause : sa teneur en théanine, un acide aminé réputé pour son rôle positif dans la relaxation et l'attention.

## Une arme anti-déprime

Un vague à l'âme vous submerge ? Comparez-vous sur le chocolat. Car la théobromine et le magnésium, substances présentes en grande quantité dans le chocolat noir, stimulent et régulent le système nerveux. De cette manière, ils augmentent les effets des neurotransmetteurs tels que la sérotonine, connue pour son rôle sur le stress, l'anxiété et la dépression.

## Le chocolat booste la mémoire

Les flavonoïdes accentuent l'afflux de sang dans l'hippocampe, la partie du cerveau associée aux capacités de mémorisation. Manger du chocolat noir riche en ces antioxydants permettrait donc d'entretenir notre mémoire.

## Il améliore la qualité du sommeil

Un sommeil troublé est parfois lié à une carence en magnésium. Puisque le chocolat noir en contient des quantités intéressantes (84 grammes pour 100 grammes de chocolat noir à 40% de cacao), en consommant permet de combler ce manque et donc de rééquilibrer le rythme veille/sommeil.

Mais attention à ne pas en consommer le soir ! Car le chocolat noir contient également de la caféine et de la théobromine,

deux stimulants qui vous mettent dans de mauvaises dispositions et vous exposent à des insomnies.

## L'allié des femmes enceintes

Enfin un aliment qui n'est pas interdit pendant la grossesse ! Le chocolat serait même conseillé aux femmes enceintes car, en facilitant la circulation sanguine, il améliorerait le fonctionnement du placenta mais aussi la croissance et le développement du fœtus. Et puis, qu'il réduise l'hypertension, il diminue les risques de pré-éclampsie.

## Un remède contre la toux

Votre toux ne veut pas vous lâcher ? Et si vous touchez votre sirop contre quelques carrés de chocolat noir. La théobromine contenue dans cet aliment possède en effet une étonnante propriété antitussive. Mais ce n'est pas une raison pour tomber toute la plaquette si vous êtes enrhumé : une seule barre suffit à vous procurer l'effet escompté.

## Le chocolat noir aide à perdre du poids

Cerise sur le gâteau (au chocolat) : cette gourmandise ne ferait pas grossir, et pourrait même contribuer à la perte de poids, à condition qu'il s'agisse bien de chocolat noir. Même s'il est riche en calories, le chocolat noir contient en effet un taux élevé de catéchines, un antioxydant qui favorise la perte de poids et l'affaiblissement des muscles. A condition bien sûr de ne pas tomber dans l'excès pour respecter un apport journalier calorique raisonnable.

## UNE MUTATION GÉNÉTIQUE DE LA SCLÉROSE EN PLAQUES IDENTIFIÉE



Des chercheurs ont découvert que les variantes d'un même gène présentaient un facteur de risque de développer la sclérose en plaques progressive.

Des chercheurs de l'université de Columbia-Britannique (Canada) viennent d'identifier une mutation génétique importante qui serait à l'origine de la sclérose en plaques (SEP). Cette maladie auto-immune touche le système nerveux central dont les lésions s'accompagnent de troubles moteurs, sensitifs et cognitifs chez les malades.

Dans cette nouvelle étude parue dans la revue *Neuron*, le matériel génétique de 2 000 familles du Canada a été analysé. Des mutations communes à plusieurs familles dans lesquels ont été constatés des cas de sclérose en plaques ont été observées. Les personnes qui présentaient des variantes du gène NR1H3 présentaient 70 % de risque de développer la sclérose en plaques.

### Des traitements pour cibler ce gène

Cette découverte pourrait permettre de mettre au point de nouveaux traitements ciblés. "Même si cette mutation est présente uniquement chez un malade sur 1 000, notre analyse génétique a mis en évidence d'autres variantes communes dans le même gène qui sont aussi des facteurs de risques de la sclérose en plaques progressive. Ainsi, si les patients ne sont pas porteurs de la mutation rare, les traitements ciblant ce gène pourront les aider", expliquent le co-auteur de l'étude Carles Vilariño-Güell, repris par psychomedia.

# CANCER DU SEIN : LE JEÛNE NOCTURNE RÉDUIT LE RISQUE DE RÉCIDIVE

Il serait possible de réduire le risque de récurrence de cancer du sein en augmentant la durée du jeûne nocturne.

Augmenter la durée du jeûne nocturne permettrait de diminuer le risque de récurrences du cancer du sein, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Journal of the American Medical Association*.

Les chercheurs de l'université de Californie à San Diego (Etats-Unis) ont mené une étude avec des données médicales de 2413 femmes non-diabétiques en rémission d'un cancer du sein et âgées de 27 à 70 ans pour établir le lien entre alimentation, durée du jeûne nocturne et risque de récurrence d'un cancer du sein.

«Des études se sont penchées sur le régime alimentaire pour la prévention du cancer, mais le moment des repas pourrait aussi importer car cela semble avoir un effet sur le métabolisme», explique Catherine Marinac, cheuse au centre du cancer



Moore de l'université de Californie à San Diego, principal auteure de l'étude.

Améliorer le traitement et diminuer le risque de récurrence simplement

Les résultats de ces recherches

ont montré que les femmes en rémission d'un cancer du sein qui mangent pendant la nuit augmentent de 36% le risque de réapparition de leur tumeur.

«Prolonger l'intervalle du jeûne nocturne pourrait être une stratégie simple sans médicament pour réduire le risque de récurrence du cancer du sein et d'autres cancers», estime Catherine Marinac.

«Si de futurs essais cliniques confirment qu'un jeûne nocturne prolongé améliore la santé du métabolisme, cette découverte serait alors importante pour réduire le risque de cancers, de diabète de type 2 (adulte) et de maladies cardiovasculaires», conclut Ruth Patterson, responsable du programme de prévention du cancer au centre Moores.

## CANCER DU SEIN : DES STATINES CONTRE LA RÉCIDIVE

Une nouvelle étude confirme la capacité des statines, un médicament contre le cholestérol, à lutter contre la prolifération des cellules cancéreuses en cas de cancer du sein.

Après un cancer du sein, la prescription de statines (un médicament habituellement prescrit pour faire baisser le taux de cholestérol) pourrait aider les femmes à lutter contre la récurrence, en empêchant les cellules cancéreuses de se multiplier.

Une nouvelle étude publiée dans la revue *Breast cancer research* et dirigée par l'Institut de recherche sur le cancer de Londres (Grande-Bretagne) démontre que le taux de récurrence pourrait être divisé par deux dans les dix ans qui suivent le diagnostic. Une décou-



verte que le Dr Lesley-Ann Martin, principal auteur de l'étude, considère comme cruciale. "Pendant le traitement des cancers du sein ER-positifs, les cellules deviennent souvent résistantes à la thérapie hormonale. En fait, elles utilisent les molécules de cholestérol pour imiter les oestrogènes et continuer de se développer" explique le médecin.

"Les statines qui réduisent le cholestérol pourraient donc être un atout précieux dans le traitement du cancer du sein. Le résultat de nos essais en laboratoire justifie de futurs essais cliniques car l'ajout de statines aux traitements anti-hormonaux standards pourrait aider de nombreuses femmes à aller de l'avant après leur traitement".

## UN RISQUE ACCRU DE SECOND CANCER APRÈS UN CANCER DU SEIN OU DE LA THYROÏDE

Les femmes qui survivent à un cancer du sein sont plus susceptibles de développer un cancer de la thyroïde plus tard. Et vice-versa.

Selon une étude de l'université de Chicago (Etats-Unis) publiée dans *Cancer Epidemiology, Biomarkers & Prevention*, la revue de la Fédération américaine du cancer, les femmes qui ont survécu à un cancer du sein ou de la thyroïde font face à un risque élevé de développer l'autre cancer. Les chercheurs américains se sont penchés sur les archives médicales PubMed et ont examiné les cas de cancer du sein et de la thyroïde sur plusieurs décennies. Ils ont ainsi identifié un grand nombre de femmes qui avaient survécu à un cancer et qui ont développé l'autre type de la maladie plus tard.

### Entre 1,18 et 1,55 fois des risques en plus

Leurs résultats ont montré que les femmes qui avaient survécu à un cancer du sein étaient 1,55 fois plus susceptibles de développer un autre type de cancer qu'une femme n'ayant pas eu un cancer du sein, et que les femmes qui ont survécu à un cancer de la thyroïde étaient 1,18 fois plus susceptibles de dé-

velopper un cancer du sein qu'une femme n'ayant pas eu un cancer de la thyroïde.

Pour expliquer ce lien, les chercheurs avancent plusieurs hypothèses.

- Une surveillance accrue. Une patiente qui a eu un cancer va être suivie étroitement pendant les années qui suivent sa maladie et un cancer secondaire a donc plus de chance d'être détecté, même à un stade précoce.

- Il y aurait des facteurs de risques hormonaux communs aux deux maladies. Des études suggèrent que l'exposition aux oestrogènes et aux hormones stimulant la thyroïde pourrait, en théorie, contribuer au développement d'un cancer du sein secondaire ou de la thyroïde. Les chercheurs soulignent que de nouvelles études seraient nécessaires pour confirmer l'existence de facteurs hormonaux partagés.

- L'effet du traitement. La plupart des cancers du sein au stade précoce sont traités par chirurgie, suivie d'une radiothérapie. L'exposition aux radiations pendant le traitement serait un facteur de risque de cancer de la thyroïde. Mais selon les chercheurs, l'exposition au rayonnement de la thyroïde pendant la radiothérapie thoracique peut être large-



ment amplifiée avec une bonne protection de la thyroïde.

- La génétique. Une autre théorie est qu'une mutation génétique pourrait être responsable du lien entre cancers du sein et de la thyroïde.

Mais cette étude présente quand même quelques limites car elle n'a pas été capable d'identifier les laps de temps entre l'apparition des deux cancers, ce qui ne permet pas de savoir quelle est la part de la surveillance dans l'augmentation du risque.

## PRÉSIDENTIELLE EN RDC: Les Congolais doutent du résultat mais ont une bonne opinion du président

Les Congolais doutent du résultat officiel de l'élection présidentielle du 30 décembre mais ont une bonne opinion du président proclamé vainqueur Félix Tshisekedi, selon un sondage et une analyse publiés hier.

Au total 47% des personnes interrogées sont «très favorables» à la déclaration de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco) affirmant que le résultat du scrutin ne reflétait pas la vérité des urnes, selon ce sondage.

L'enquête est co-élaborée par le Groupe des experts du Congo (GEC) qui avait fait état d'une «fuite» de la commission électorale donnant l'autre opposant Martin Fayulu largement vainqueur.

Les résultats de cette fuite «étaient fort semblables à ceux de la mission d'observation de l'Eglise catholique», souligne le GEC.

Cependant 67% des personnes interrogées affirment avoir une bonne opinion du président Félix Tshisekedi, investi le 24 janvier, et qui doit prochainement nommer un gouvernement de coalition avec son prédécesseur Joseph Kabila.

«Une nette majorité de Congolais (53% en mars et 58% en mai 2019) désapprouve l'alliance actuelle entre la coalition de Tshisekedi et celle de l'ancien président Joseph Kabila», relève l'enquête.

«Pour la première fois depuis de nombreuses années, les répondants sont optimistes quant à la direction que prend le pays, 51% en mars 2019, et 61% en mai 2019, une augmentation de 34% par rapport à novembre 2017», notent les enquêteurs.

«Améliorer les conditions de vie, le social et l'économie» est la priorité du nouveau président pour 50% des personnes interrogées.

L'opposant Moïse Katumbi, revenu de trois ans d'exil le 20 mai, est «le politique le plus populaire», avec 70% de bonne opinion, selon le sondage. Le sondage a été co-réalisé par le Bureau d'études, de recherche et de consulting international (BERCI). L'enquête a été conduite du 27 mars au 6 avril 2019 et du 4 au 9 mai 2019, sur un échantillon de 1.212 et 1.294 personnes, dans l'immense République démocratique du Congo (2,3 millions d'habitants) dépourvue d'infrastructures.

«Les interviews ont été enregistrées sur les tablettes électroniques à l'aide de l'Open Data Kit (ODK). Les répondants ont été recrutés à partir d'une liste de numéros de téléphone cellulaire obtenus lors du sondage de BERCI/GEC de 2016 réalisé au domicile des répondants», est-il précisé.

## SOUDAN: 60 morts lors de la dispersion d'un sit-in à Khartoum

Soixante personnes sont mortes au Soudan depuis lundi, date de la dispersion, sur ordre du Conseil militaire, du sit-in devant le QG de l'armée à Khartoum, a annoncé hier le comité des médecins dans un nouveau bilan.

Il s'agit du dernier bilan provisoire fourni par ce comité proche de la contestation.

L'opération de dispersion de ce rassemblement emblématique de milliers de manifestants, qui réclamaient depuis des semaines le transfert du pouvoir aux civils, a été vivement condamnée à l'étranger, notamment par l'ONU, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

Un précédent bilan faisait état de 35 morts. Le comité des médecins soudanais accuse les «milices du conseil (militaire) (...) d'être responsables de ce massacre».

La contestation juge ainsi que les Forces de soutien rapide (RSF) sont les principaux auteurs de la dispersion par la force du sit-in devant le QG de l'armée lundi. Le mouvement a appelé à poursuivre la mobilisation et rejeté l'appel à des élections par les militaires au pouvoir.

Le sit-in, dans le prolongement de la contestation inédite déclenchée en décembre, avait débuté le 6 avril pour réclamer le départ du président Omar el-Béchir, destitué par l'armée cinq jours plus tard et remplacé par un Conseil militaire de transition. Le rassemblement s'est néanmoins poursuivi pour exiger le transfert du pouvoir aux civils.

## RÉGIONS ANGLOPHONES AU CAMEROUN: L'envoyé de l'ONU en Afrique centrale appelle à un dialogue inclusif

Le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, François Louncény Fall, a encouragé mardi les autorités camerounaises à conduire un dialogue inclusif afin de trouver une solution durable à la crise dans les régions anglophones du Cameroun, lors d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée à la situation dans cette région.

«Conduire un dialogue inclusif est le meilleur moyen de préserver la stabilité du pays, stabilité qui est vitale pour la sous-région.

J'encourage les autorités camerounaises à poursuivre leurs efforts de dialogue et à faire avancer le processus de décentralisation», a dit M. Louncény Fall devant les membres du Conseil.

Il a noté avec satisfaction que le 9 mai, le Premier ministre Joseph Dion Ngute a annoncé que le président Paul Biya était prêt à s'engager dans le dialogue sur toutes les questions, sauf celles touchant à la «séparation» et la «sécession», afin de trouver une solution durable à la crise.

«Ceci est un pas dans la bonne direction», a déclaré l'envoyé de l'ONU.

Il a toutefois noté que «malgré ces avancées positives, la situation sur le terrain continue de se détériorer avec des affrontements fréquents entre les groupes armés sécessionnistes et les forces de défense et de sécurité nationales».

L'envoyé de l'ONU a par ailleurs souligné que le groupe extrémiste Boko Haram a intensifié ses attaques sur le Cameroun et le Tchad depuis fin 2018 et qu'il représente toujours une menace sécuritaire pour l'Afrique centrale et au-delà.

«Cette situation impose le renforcement de la coopération et un meilleur partage d'expériences et des leçons apprises entre les pays affectés et la Force multinationale mixte, ainsi qu'une assistance internationale plus soutenue et plus importante pour vain-



cre Boko Haram, répondre aux besoins humanitaires des populations affectées, et s'attaquer aux causes profondes du conflit», a-t-il ajouté, appelant les Etats concernés à intensifier leurs efforts pour la mise en œuvre, au niveau national, de la Stratégie régionale en faveur de la stabilisation, du redressement et de la résilience des zones du bassin du lac Tchad touchées par Boko Haram.

S'agissant de la République centrafricaine, M. Louncény Fall a noté que même si la mise en œuvre de l'accord de paix soulève plusieurs défis, cet accord «reste un instrument efficace pour contribuer à l'instauration d'une paix durable dans le pays».

Selon lui, il est crucial que la sous-région et les Etats membres de la

Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC) jouent leur rôle en vue de la réussite de l'accord.

Par ailleurs, l'envoyé de l'ONU a souligné que le groupe rebelle l'Armée de résistance du seigneur (LRA) constitue toujours une menace à la paix et à la sécurité en Afrique centrale, en particulier en République centrafricaine et en République démocratique du Congo.

Il a encouragé les gouvernements de la sous-région, ainsi que les membres du Conseil de sécurité, à appuyer les efforts de la Commission de l'Union africaine dans la mise en place de mécanismes de sécurité alternatifs pour l'élimination de la LRA, dans le cadre de la coopération régionale et la Force africaine en attente.

## EGYPTE:

## Au moins 4 membres des forces de sécurité tués dans une attaque au Sinaï

Au moins quatre membres des forces de sécurité égyptiennes ont été tués mercredi dans une attaque au Sinaï (nord-est), où les forces de sécurité combattent une branche du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech), ont rapporté des sources médicales et de sécurité.

L'attaque, qui a visé un barrage près d'Al-Arich, chef-

lieu du Nord-Sinaï, a été attribuée par une source de sécurité à des «éléments terroristes qui sont actuellement encerclés par l'armée et la police».

Plusieurs points de contrôle pourraient avoir été attaqués et le bilan pourrait s'alourdir, a indiqué pour sa part la télévision d'Etat égyptienne. Le Nord-Sinaï, frontalière de la bande de Ghaza, est

une région défavorisée, essentiellement peuplée de familles bédouines et dont les relations avec le pouvoir central sont historiquement tendues. Actifs depuis plusieurs années dans le Nord-Sinaï, les terroristes sont passés d'attaques sporadiques à une véritable insurrection après la destitution par l'armée du président Mohamed Morsi en 2013. L'armée annonce régu-

lièrement la mort de terroristes présumés sans donner de détails. Au total, environ 650 d'entre eux ont été tués, ainsi que près d'une cinquantaine de militaires égyptiens, depuis février 2018, selon les chiffres officiels. Le Nord Sinaï est bouclé par l'armée, la presse indépendante n'étant autorisée à y accéder que lors de rares visites organisées par les autorités.

## ONU-AFRIQUE:

## Des agences onusiennes mettent en garde contre une éventuelle crise alimentaire en Afrique de l'Est

Des agences des Nations unies ont mis en garde mardi contre une éventuelle crise alimentaire en Afrique de l'Est, en particulier en Somalie, causée par la sécheresse.

«Le PAM (Programme alimentaire mondial) est très préoccupé par la possibilité d'une augmentation rapide de la faim et de la malnutrition en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique si les longues pluies actuelles sont insuffisantes», a indiqué le porte-parole du PAM Herve Verhoosel lors d'un point de presse à Genève. En raison de la sécheresse qui sévit depuis octobre et des déficits pluviométriques d'avril et mai, le PAM estime que le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire, ayant besoin d'aide humani-

taire en Ethiopie, en Somalie, au Kenya, en Ouganda et à Djibouti, pourrait atteindre entre 14 et 17 millions en août, a précisé le porte-parole. «L'impact principal du début tardif des pluies et du déficit pluviométrique prévu est que les terres cultivées seront réduites, que les agriculteurs et les négociants conserveront des stocks de nourriture, que les prix augmenteront en raison d'un approvisionnement limité et que les conditions de sécheresse augmenteront les besoins alimentaires de secours», a-t-il averti. A la même occasion, le porte-parole du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Babar Baloch, a indiqué qu'à la veille de la Journée mondiale de l'environnement mercredi, le HCR

demandait un soutien supplémentaire urgent pour aider les personnes déplacées par la sécheresse en Somalie. Il a indiqué que les pluies inférieures à la moyenne ont provoqué une aggravation de la sécheresse dans de nombreuses régions du pays. Il a déploré que «la dernière sécheresse survient juste au moment où le pays commençait à se remettre d'une sécheresse de 2016 à 2017 qui a entraîné le déplacement à l'intérieur de la Somalie de plus d'un million de personnes». De graves conditions climatiques combinées à un conflit armé et à des déplacements prolongés pourraient pousser le pays dans une situation d'urgence humanitaire beaucoup plus grave, a-t-il ajouté.

## CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN: L'Iran qualifie de «grande trahison» le plan de paix US

Le guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, a dénoncé hier le plan de paix américain pour un règlement du conflit israélo-palestinien qui doit être prochainement dévoilé, le qualifiant de «grande trahison du monde islamique».

La Maison-Blanche a annoncé en mai qu'elle co-organiserait avec Bahreïn une conférence les 25 et 26 juin à Manama sur les aspects économiques de ce plan, dont Jared Kushner -gendre et conseiller du président Donald Trump- vient de faire la promotion lors d'une tournée régionale.

Cette conférence doit réunir des dirigeants de plusieurs gouvernements, de la société civile et du monde des affaires.

L'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis, des alliés de Washington, ont annoncé leur participation. «Le but de cette conférence est de réaliser un plan traître et ignoble des Etats-Unis sur la Palestine», a dit le guide iranien. «L'accord du siècle» est une grande trahison du monde islamique. Si Dieu le veut, il ne se concrétisera jamais. Nous espérons que les dirigeants de Bahreïn et d'Arabie saoudite se rendront compte du bournier dans lequel ils se sont engagés», a ajouté le dirigeant iranien.

Les dirigeants palestiniens ont annoncé qu'ils ne se rendraient pas à Bahreïn, boycottant l'administration américaine depuis que Washington a considéré El-Qods «capitale» d'Israël fin 2017. Ils ont fait savoir qu'ils étaient



opposés à toute tentative visant à promouvoir «une normalisation économique de l'occupation israélienne de la Palestine», selon le termes employés par Saëb Erakat, le secrétaire général de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

Vendredi dernier, des milliers d'Iraniens, dont le président Hassan Rohani, ont manifesté à Téhéran pour la traditionnelle «Journée d'El-Qods» en soutien aux Palestiniens et contre le plan de paix américain.

Dans des commentaires publiés mercredi sur son site officiel, M. Khamenei a affirmé que la République islamique ne cherchait «pas à jeter les juifs à la mer» et estimé qu'un référendum était une solution au conflit israélo-palestinien.

Il a répété la proposition de l'Iran de tenir un référendum, avec «la participation des musulmans, chrétiens et juifs de Palestine ainsi que des réfugiés palestiniens, sur un système de gouvernement».

## THAÏLANDE: En Thaïlande, le chef de la junte favori pour devenir Premier ministre

Le chef de la junte au pouvoir en Thaïlande depuis 2014, le général Prayut Chan-O-Cha, est le grand favori pour devenir Premier ministre, après des législatives controversées.

Les députés se sont réunis mercredi pour élire le chef du gouvernement, après plus de deux mois d'intenses tractations du parti de la junte pour s'assurer une majorité parlementaire. C'est désormais chose faite, avec le ralliement de plusieurs partis conservateurs, au premier rang desquels le vieux parti Démocrate. Face à Prayut dans la course au poste de Premier ministre, le jeune millionnaire Thanatorn Juangroongruangkit, fondateur du nouveau parti d'opposition Future

Forward, qui a créé la surprise aux législatives en séduisant notamment les jeunes Thaïlandais.

Il est devenu la troisième force politique du pays mais les ennuis judiciaires, dénoncés comme politiques, se sont accumulés contre lui. Et il a été déchu de son mandat de député.

«La chose la plus importante, c'est de rétablir la démocratie en Thaïlande...

Et d'empêcher Prayut de devenir Premier ministre», a déclaré mardi le charismatique nouveau venu en politique.

Lors de la première réunion du parlement, Thanatorn avait fait une sortie remarquée: les députés de son camp s'étaient levés en faisant le salut (trois doigts levés) du film

«Hunger games», symbole de rébellion contre une élite dictatoriale dans le film, devenu le signe de ralliement de l'opposition en Thaïlande.

L'élection du nouveau Premier ministre pourrait prendre plusieurs jours.

L'opposition dénonce depuis des mois la façon dont les dés ont été pipés par les militaires pour ces premières élections depuis le coup d'Etat de 2014.

En se garantissant un contrôle total du Sénat, élu par les militaires, le parti de la junte, le Palang Pracharat, n'a en effet besoin que de 126 voix à la chambre basse pour que Prayut Chan-O-Cha conserve son poste de Premier ministre.

Il en a obtenu 115 lors du

scrutin, et avec les ralliements de petits partis comme le parti Démocrate, il est au-dessus de cette barre lui garantissant une majorité parlementaire.

L'opposant Thanatorn, qui n'a aucune chance d'être élu avec ce système même si numériquement la coalition d'opposition qu'il représente est largement devant, devrait cumuler 376 sièges pour pouvoir former un gouvernement.

Depuis des années, le pays est profondément divisé entre réformateurs proche de l'influente famille Shinawatra (les «Rouges») et une élite conservatrice alignée sur l'armée (les «Jaunes») qui se présente comme garante de la stabilité et de la protection de la monarchie.

## FRANCE: Perquisitions au domicile du maire de Lyon et à la mairie



La mairie de Lyon (centre-est de la France) et le domicile de son maire, Gérard Collomb, étaient perquisitionnés hier dans le cadre d'une enquête préliminaire pour détournements de fonds publics, a annoncé le Parquet national financier.

Selon l'hebdomadaire *Le Canard Enchaîné*, qui a révélé l'existence de cette enquête, c'est à la suite d'un rapport provisoire de la chambre régionale des comptes consacré à la gestion de la ville de Lyon, transmis au Parquet national financier, que cette enquête préliminaire sur des soupçons de détournements de fonds publics, au bénéfice de l'ex-compagne de M. Collomb, a été ouverte.

Dans une première réaction, le maire de Lyon s'est dit étonné «qu'on ait pu diffuser des informations tant inacceptables qu'intolérables», alors que les conclusions d'une enquête administrative qu'il dit avoir ordonnée - distincte de l'enquête judiciaire - ne sont toujours pas connues.

Selon les rapporteurs cités par le Canard enchaîné, Gérard Collomb, ancien ministre de l'Intérieur, aurait «fait bénéficier son ex-compagne (Meriem Nouri) de plusieurs emplois municipaux depuis plus de 20 ans». L'édile a confirmé mardi soir que Mme Nouri avait été employée par la ville de Lyon dans différentes fonctions depuis 1995, «puis titularisée comme agent administratif en juin 2005». Il souligne que pour la période 2015-2017, «un signalement a été effectué par la hiérarchie» de Mme Nouri dont le maire de Lyon dit avoir «seulement été informé en février 2019», sans toutefois préciser les motifs de ce signalement.

«J'ai aussitôt pris l'initiative de faire diligenter une enquête administrative dont les conclusions seront rendues fin juin et, conformément à l'article 40, j'ai informé le procureur de la République.

Depuis début 2018, Mme Nouri a été affectée d'abord dans une bibliothèque municipale puis dans une mairie d'arrondissement où elle travaille actuellement», précise encore M. Collomb.

Le maire de Lyon, qui entend se présenter en 2020 aux élections municipales et métropolitaines, a encore estimé dans son communiqué que «des véritables raisons qui conduisent ceux qui ont pris l'initiative de diffuser de telles informations» sont «de m'atteindre à 10 mois des élections municipales».

L'avocat de Gérard Collomb, Richard Zelmati, n'a fait aucun commentaire.

## VENEZUELA: Un média condamné par la Cour suprême à verser 5 millions de dollars à un haut responsable du gouvernement

La Cour suprême du Venezuela a condamné le portail d'information La Patilla à verser environ 5 millions de dollars de dommages et intérêts à un haut responsable du gouvernement, Diosdado Cabello, pour «préjudice moral» après des accusations de liens avec le trafic de drogue le visant. M. Cabello, qui préside l'Assemblée constituante vénézuélienne, avait intenté en 2018 des poursuites contre La Patilla pour avoir reproduit, trois ans plus tôt, un article du quotidien espagnol ABC l'accusant de liens avec le trafic de drogue. La Cour suprême a définitivement condamné le portail à verser 30 milliards de bolivares (5 millions de dollars) à M. Cabello pour «préjudice moral».

Lorsqu'il avait intenté son action en justice, M. Cabello avait affirmé qu'il prendrait le contrôle de La Patilla faute de dédommagement. M. Cabello avait également intenté des poursuites judiciaires à ABC en Espagne et au Wall Street Journal aux Etats-Unis après des articles l'accusant d'être lié au narcotrafic, mais les tribunaux de ces pays l'avaient débouté.

APS

## DIPLOMATIE: Pékin et Moscou bloquent une initiative du Conseil de sécurité de l'ONU sur le Soudan

La Chine et la Russie ont bloqué mardi au Conseil de sécurité de l'ONU un texte condamnant les morts civils au Soudan et demandant de cesser immédiatement la violence, selon des diplomates. Lors de la réunion à huis clos, le Royaume-Uni et l'Allemagne ont fait circuler un communiqué qui appelait les militaires au pouvoir au Soudan et les manifestants à «continuer à travailler ensemble vers une solution consensuelle à la crise en cours», selon le document.

Mais la Chine a fermement rejeté ce texte et la Russie a insisté pour attendre une réponse de l'Union africaine, ont indiqué des diplomates.

Le communiqué proposé était

«déséquilibré», a estimé l'ambassadeur russe adjoint aux Nations unies, Dmitry Polyanskiy, exhortant à être «très prudent dans cette situation».

«Nous ne voulons pas mettre en avant un communiqué déséquilibré.

Cela pourrait juste envenimer la situation», a-t-il déclaré aux journalistes après cette réunion de deux heures. Les membres du Conseil de sécurité se sont réunis au lendemain des violences à Khartoum.

Les condamnations internationales se sont succédé depuis la dispersion par la force du sit-in devant le QG de l'armée dans la capitale lundi, qui a fait «plus de 35 morts» et «des centaines de blessés», selon un bilan

du Comité central des médecins, proche de la contestation. «Le nombre de morts comptabilisés dans les hôpitaux (lundi) et (mardi) est de 40», a annoncé cette organisation dans un communiqué. Rejeté par la contestation, l'appel du Conseil militaire de transition à la tenue d'élections dans un délai de neuf mois a été aussi dénoncé par Londres, Washington et Oslo.

Après l'échec du Conseil de sécurité à s'entendre, huit pays européens ont déclaré, dans un communiqué commun, «condamner les attaques violentes au Soudan par les services de sécurité soudanais contre des civils».

ESPACE:

# La Chine lance une fusée depuis la mer

La Chine a effectué hier un lancement de fusée spatiale depuis la mer, une première pour le pays, qui lui permet d'affirmer ses ambitions sur le marché de la mise sur orbite de satellites commerciaux.



Une fusée porteuse Longue-Marche 11 a été lancée à 12h06 heure locale (4h06 GMT) depuis une plateforme en mer Jaune, située entre la Chine et la péninsule coréenne, a indiqué l'Agence spatiale chinoise (CNSA).

Elle avait à son bord sept satellites, deux expérimentaux et cinq commerciaux, qui ont été placés en orbite. «C'était la première tentative de la Chine de lancer une fusée porteuse depuis la mer. Cela permettra de mieux satisfaire les différents besoins de lancement en matière de satellites», s'est félicitée la CNSA. L'utilisation d'un pas de tir flottant présente en effet plusieurs avantages. Elle permet d'acheminer la fusée plus près de l'équateur, là où elle bénéficie au mieux de la rotation de la Terre. La poussée est plus importante et autorise le chargement de satellites plus nombreux ou plus lourds.

Réaliser des lancements en pleine mer, loin des zones d'habitation, permet également de minimiser les risques de chutes de débris en cas d'accident. Par ailleurs, selon la CNSA, l'acheminement d'une fusée depuis un port chinois

jusqu'à une plateforme maritime ne prend généralement pas plus d'une semaine.

La Chine n'est pas la première à effectuer des lancements de fusées depuis la mer: l'entreprise Sea Launch, à capitaux désormais principalement russes, en a réalisé plusieurs dizaines entre 1999 et 2014.

L'annonce d'hier constitue cependant une nouvelle étape importante pour le géant asiatique, qui ambitionne de concurrencer les autres puissances spatiales comme les Etats-Unis, la Russie ou l'Europe.

La Chine investit des milliards d'euros dans son programme spatial, piloté par l'armée. Elle place déjà de nombreux satellites en orbite, pour son compte (observation de la Terre, télécommunications, système de géolocalisation Beidou) ou pour d'autres pays.

En début d'année, elle est devenue la première nation au monde à faire atterrir une sonde sur la face cachée de la Lune. Elle espère envoyer une mission habitée sur l'astre lunaire «dans une dizaine d'années».

CANADA

## Air Canada se lance dans la livraison par drones



La première compagnie aérienne canadienne, Air Canada, a annoncé mardi le lancement sur le marché de la livraison par drones via une entente commerciale conclue avec l'entreprise spécialisée Drone Delivery Canada. En vertu de cet accord, d'une durée de 10 ans, la division fret d'Air Canada jouera le rôle «d'agent commercial» pour vendre les services de livraison par drone au Canada de la startup, selon un communiqué de la compagnie aérienne. «Nous sommes convaincus que la technologie des drones permettra de proposer au secteur du fret des solutions rentables aux problèmes complexes liés à la chaîne d'approvisionnement dans les marchés non traditionnels,

notamment dans les collectivités éloignées du Canada», a précisé Tim Strauss, vice-président du fret à Air Canada.

L'entreprise de livraison par drones a prévu de mettre en place 150.000 routes de drones au Canada pour ensuite s'étendre aux Etats-Unis et en Europe, sous réserve d'approbation par les autorités réglementaires. L'entreprise a débuté ses opérations l'année dernière en signant un contrat de 2,5 millions de dollars canadiens (1,66 million d'euros) pour livrer du matériel, des médicaments, de la nourriture et du courrier à la communauté autochtone de Moose Cree, dans le nord de l'Ontario (est).

APS

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



EPE / SPA AU Capital social de 61 275 180 000 DA

RC N°02 B 18083

DIRECTION OPERATIONNELLE  
DE TAMANRASSET

#### AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMAL DO/SDFS/DAL/SA/N°15/2019

La direction opérationnelle de Tamanrasset Lance Un Avis d'Appel d'Offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour :  
Réalisation d'infrastructures d'accueil pose et Raccordement des câbles a fibre optique au profit d'ATM et du service universel

N° Lots	Désignation (Localité/Tronçon)	Distance (Km)
01	CARFFOUR ABLESSA- CA SILET	85KM
02	AIN AMGEUL -HIRAFOUK	70KM
03	AIN SALAH- IN GHAR	70KM
04	CA AMSEL-TIGUINONUIN	50KM
05	CA ABLESSA - TAHART	43KM
06	CT TAMANRASSET - TERHENENET	30KM
07	CARRFOUR ABLESSA -REP 0	17KM
08	CA IDLES - TIZZIT	15KM
09	CA ABLESSA - AKRABANE	15KM
10	CA ABLESSA - SALBOURAK	15KM
11	CT AZZERNAN -TAGHAMOUT	15KM
12	CA ABLESSA- TIMANSAGH	11KM
13	CA ABLESSA - TESERTE	08KM
14	CA TAMANRASSET - TAGMART OUEST	07KM

#### ELIGIBILITE DES CANDIDATS:

La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, s'adresse uniquement aux entreprises qualifiées selon les paliers suivants :

#### Palier 01 : Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 10 Km :

- Les entreprises ayant la qualification une (01) dont l'activité est l'hydraulique ou les travaux publics ;
- Les entreprises sans qualification ;
- Les entreprises sans références professionnelles quelque soit leurs qualification ;
- Les entreprises nouvellement créés ;
- Les entreprises issues du dispositif de l'ANSEJ, CNAC, ANGEM, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs.

Palier 02 : Pour les lots supérieurs à 10 Km et inférieurs à 50 Km : le soumissionnaire doit justifier une qualification et classification professionnelle de catégorie de deux (02) à quatre (04), contenant l'activité hydraulique et/ou travaux publics.

Palier 03 : Pour les lots supérieurs ou égaux à 50 Km : le soumissionnaire doit justifier une qualification et classification professionnelle de catégorie cinq (5) et plus, contenant l'activité hydraulique et/ou travaux publics.

Les entreprises intéressées par le présent avis de consultation, peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau de S/Achat, contre paiement de 5000 DA non remboursable auprès de la BNA agence Tamanrasset N°00100473030000016070.

#### Présentation des offres :

Le dossier administratif (un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD), l'offre technique (un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD), l'offre financière (un(01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD) sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique », « offre financière ».

Les Trois (03) enveloppes susmentionnées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant uniquement les mentions suivantes :

#### AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMAL DO/SDFS/DAL/SA/N°11/2019

Réalisation d'infrastructures d'accueil pose et Raccordement des câbles a fibre optique au profit d'ATM et du service universel  
(Soumission ne pas ouvrir)

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet

La date limite de dépôt des offres est fixée à **Quinze (15) jours** de 8h00 à 12H00 calendaires à compter de la date de première parution d'avis dans la presse nationale. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les soumissions parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 180 jours à compter de la date limite de dépôt des plis.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres technique, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondante à la date limite du dépôt des plis à 14H0à l'adresse suivante.

ALGERIE TELECOM

DIRECTION OPERATIONNELLE TAMANRASSET  
KSAR FOUGANI TAMENRASSET

# ORAN : Création d'un marché de l'artisanat à Haï Essalem

Un marché de l'artisanat, le premier du genre dans la capitale de l'Ouest du pays, sera créé au boulevard des Lions, à Haï Essalem (est d'Oran), a-t-on appris du directeur local du Tourisme et de l'Artisanat.

Ce marché spécialisé disposera de plusieurs locaux commerciaux proposant divers produits d'artisanat, a indiqué Omar Belkaim Bel-Abbes. Dans ce cadre, une étude sera initiée comme préalable pour la création de ce marché de l'artisanat, appelée communément Boulevard des artisans, une mesure qui a été décidée après la sortie de plusieurs cadres sur site, a-t-il ajouté. Ce marché, qui sera une vitrine pour les visiteurs de la ville d'Oran, les amateurs d'arts et de l'artisanat, permettra de faire connaître le savoir-faire des artisans, de promouvoir leurs produits et d'en assurer leur vente, a expliqué le responsable. Concernant la création d'une zone d'activités des artisans dans la commune de Tafraoui, la direction du Tourisme est en contact permanent avec les services de cette collectivité locale, a fait savoir M. Bel-Abbes, notant que «les artisans désirant béné-



ficier d'une assiette au niveau de cette zone d'activité pour réaliser des ateliers dédiés spécialement à l'artisanat, doivent déposer leurs dossiers au niveau de la direction de l'Industrie de la wilaya pour en pouvoir bénéficier». A

ce propos, le président de la Chambre de l'artisanat et des métiers d'Oran, Ferhat Boukhari a indiqué que «la zone d'activité de Tafraoui sera spécialisée en cluster pour les métiers de l'artisanat. Située au sud d'Oran,

cette zone s'étend sur une superficie de 7 ha et accueillera, dans une première étape, quelque 200 artisans devant générer la création de 1.500 postes d'emplois et de participer à la formation de 10.000 stagiaires».

# FRANCE L'architecte chargé de Notre-Dame appelle à refaire la flèche «à l'identique»

L'architecte chargé de la restauration de Notre-Dame, Philippe Villeneuve, a appelé mardi dans un entretien au *Figaro* à refaire la flèche de la cathédrale de Paris «à l'identique», malgré le souhait du président Emmanuel Macron de voir «une reconstruction inventive».

«Pour moi, non seulement il faut refaire une flèche, mais il faut la refaire à l'identique, afin justement qu'elle ne soit pas datable», a déclaré M. Villeneuve, architecte en chef des monuments historiques, responsable de la restauration de la cathédrale depuis 2013. «Nous sommes par ailleurs tenus par la Charte de Venise, qui impose que l'on restaure les monuments historiques dans le dernier état connu», a souligné l'architecte en référence au traité international de 1964 sur la restauration des monuments.

Le président Emmanuel Macron s'est prononcé, lui, pour «une reconstruction inventive» qui s'inspirerait de «ce qu'avait fait Viollet-Le-Duc en son temps» tout en privilégiant «une alliance de la tradition et de la modernité, une audace respectueuse».

Or, pour l'architecte, «la grande force du chef d'oeuvre d'Eugène Viollet-Le-Duc, c'est qu'il n'était pas datable. Il s'inspirait à un chef d'oeuvre médiéval du XIIIe siècle. C'est cela qu'il faut retrouver». «Regardez celle de la cathédrale de Cologne, en Allemagne: c'est une verve 1950 sur un bâtiment ancien», a fait valoir M. Villeneuve. En outre, «lorsque Viollet-Le-Duc a refait une flèche, il ne possédait que trois gravures sommaires sur l'ancienne, qui avait disparu», a rappelé l'architecte en chef des monuments historiques. «Ce n'est pas le cas aujourd'hui. Son oeuvre est très bien documentée, nous avons tous les relevés. On ne part pas de rien».

Un sondage YouGov publié fin avril montre que plus d'un Français sur deux (54%) souhaite une reconstruction «à l'identique», contre 25% seulement favorables à un «geste architectural» contemporain. Le ministre de la Culture Franck Riester a assuré début mai que les Français pourraient donner leur avis lors d'une «grande consultation» publique, même si le choix final du projet reviendra à l'Etat. Après l'incendie qui a ravagé mi-avril la cathédrale, le gouvernement a annoncé qu'il organiserait un concours international sur la reconstruction de la flèche afin de décider si elle sera reconstruite à l'identique ou remplacée par «un geste architectural contemporain».

«Le gouvernement veut lancer un concours international. Déjà on voit fleurir des dizaines de projets d'architectes», a constaté M. Villeneuve, ajoutant: «Je vais dire ce que j'ai à dire et, ensuite, le gouvernement tranchera».

# AFRIQUE L'Unesco publie un manuel sur la liberté d'expression destiné aux acteurs du judiciaire en Afrique

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) vient de publier un manuel sur la liberté d'expression destiné aux acteurs du judiciaire en Afrique.

Cette nouvelle publication intitulée «Normes juridiques sur la liberté d'expression: Manuel de formation pour les acteurs du judiciaire en Afrique», permettra aux professionnels du droit d'acquérir une compréhension approfondie des enjeux clés liés aux droits à la liberté d'expression, la liberté de la presse et l'accès à l'information, indique l'Organisation onusienne sur son site électronique. La publication vise également à former des juges, des

procureurs, des avocats, et d'autres professionnels du droit partout sur le continent africain, ainsi que des représentants de la société civile et des médias. «Composé de six modules, le manuel détaille le fondement légal de ces droits fondamentaux en se basant sur des normes internationales et régionales. Il permet aussi une discussion approfondie quant aux défis principaux et leur application en pratique, tels que les limites légitimes à la liberté d'expression, le problème de l'impunité pour les crimes contre les journalistes et les médias, ou encore les défis apportés par l'ère numérique», explique l'Unesco.

Le dernier module du manuel apporte une perspective de genre de la liberté d'expression, offrant un aperçu des enjeux de la représentation dans les professions des médias et des menaces liées au genre qui touchent les femmes journalistes.

«Etant donné l'importance de la liberté d'expression en tant que valeur fondatrice des sociétés libres, j'estime que le matériel et le message offerts par ce manuel s'avèreront importants pour toutes les parties concernées. Il s'agit de dire pour tout individu où qu'il se trouve», a déclaré Moez Chakchouk, le directeur général de l'Unesco.

# PORTUGAL Décès de la romancière portugaise Agustina Bessa-Luis

L'écrivaine portugaise Agustina Bessa-Luis, parmi les plus populaires de sa génération mais qui vivait écartée de la vie publique depuis une vingtaine d'années, est décédée lundi à Porto (nord) à l'âge de 96 ans, a annoncé son entourage à l'agence de presse Lusa.

Née en 1922 dans la commune d'Amarante (nord), Agustina Bessa-Luis s'est établie à Porto en 1950. Elle a publié une quarantaine de romans dont le plus connu, «La Sybille», remonte à 1954.

Son oeuvre compte également plusieurs biographies, pièces de théâtre et recueils de mémoires ou de chroniques de presse et plusieurs de ses romans ont été adaptés au cinéma par le réalisateur portugais Manoel de Oliveira. Ses funérailles auront lieu mardi à Porto, rapporte la même source. «Il y a des personnalités pour lesquelles il n'y a pas de mots pour décrire ce qu'elles ont été et ce qu'elles signifient pour nous tous. Agustina Bessa-Luis en fait partie», a réagi le président de la République Marcelo Rebelo de Sousa dans un communiqué. «En tant que créatrice et citoyenne», la lauréate du Prix Camões 2004, la plus haute récompense littéraire en langue portugaise, appartient au «Portugal éternel» dont elle a peint les transformations «avec la rigueur insurmontable de son écriture», a souligné le chef de l'Etat.

# CINÉMA «Godzilla 2» rate son entrée au box-office nord-américain

«Godzilla 2 - Roi des Monstres» n'a fait pour sa sortie qu'une bouchée du box-office nord-américain, selon les chiffres définitifs publiés lundi par la société spécialisée Exhibitor Relations. La suite du «Godzilla» de 2014 a récolté 47,8 millions de dollars entre vendredi et dimanche aux Etats-Unis et au Canada. Une relative déception puisque le premier volet avait fait près de deux fois mieux pour son démarrage. Le film, dans lequel une flopée de monstres titanesques menacent l'avenir de l'humanité, a été diversement accueilli par la critique. En tête le week-end précédent, l'«Aladdin» de Disney glisse

au deuxième rang, avec tout de même 42,8 millions de dollars en trois jours. Will Smith y campe notamment le facétieux génie à la lampe. Une autre nouveauté complète le podium: «Rocketman». Le biopic d'Elton John, joué avec brio par Taron Egerton, a engrangé 25,7 millions de dollars. Deux fois moins que «Bohemian Rhapsody» (biopic consacré au chanteur du groupe Queen Freddie Mercury) en novembre 2018, auquel il est inévitablement comparé.

Le thriller psychologique «Ma», quatrième, a réalisé de son côté avec 18 millions de recettes un démarrage plus qu'honorable pour

un film au budget resserré de 5 millions de dollars. Les 11,1 millions de dollars récoltés ce week-end par «John Wick Parabellum», troisième volet des aventures d'un ancien tueur à gages interprété par Keanu Reeves, le placent au cinquième rang.

- Voici le reste du Top 10:
- 6 - «Avengers: Endgame» (8 millions de dollars ce week-end)
  - 7 - «Pokémon Détective Pikachu» (6,9 millions)
  - 8 - «Booksmart» (3,3 millions)
  - 9 - «BrightBurn - L'enfant du mal» (2,4 millions)
  - 10 - «Le coup du siècle (The Hustle)» (1,3 million).







CYCLISME /  
CRITÉRIUM DE  
SOISSONS :**L'Algérien Yacine Chalel à la 33<sup>e</sup> place**

Le cycliste algérien Yacine Chalel, sociétaire du club français Paris Cycliste Olympique, a terminé en 33<sup>e</sup> position du Critérium de Soissons, disputé lundi soir dans l'Aisne, avec 53 secondes de retard sur Pierre Valette (Team Peltrax CS), vainqueur en 1 h 37 min et 57 sec.

Le podium de cette course, disputée sur une distance de 71,5 kilomètres, a été complété par Maxime Farazun (CC Villeneuve-Saint-Germain), avec le même temps, et Erwann Kerraud (Team Peltrax CS), avec 19 secondes de retard sur le vainqueur.

La précédente édition de ce Critérium de Soissons a été remportée par Axel Flet, qui évoluait alors sous le maillot de l'ESG Douai-Origine, avant de passer cette année chez Côtes d'Armor-Marie Morin-Véranda Rideau.

C'était la quatrième course pour l'Algérien de 23 ans pendant le mois de Ramadhan, après la Nocturne d'Aubervilliers, le Grand-Prix de Ham et le Grand-Prix du Mans.

ATHLÉTISME /  
MÉMORIAL JOSEF  
ODLOZIL DE PRAGUE -  
400M / HAIES :**Victoire de l'Algérien Abdelmalik Lahoulou en 49.20**

Le hurdler algérien Abdelmalik Lahoulou a remporté le 400 mètres / haies du Memorial Josef Odlozil de Prague, disputé lundi en République tchèque, avec un chrono de 49.20.

Le champion arabe et africain en titre était passé à côté jeudi dernier, en se classant à la 8<sup>e</sup> place au Meeting de Stockholm, où il avait bouclé la distance en 51.82, mais il s'est bien ressaisi à Prague, en redescendant à nouveau sous la barre des 50 secondes, avec une belle première place à la clé.

Lahoulou reste néanmoins assez loin de sa meilleure performance, réalisée lors des derniers Championnats arabes au Caire (Egypte), où il a avait couru le 400 mètres / haies en 48.95.

Le jeune international algérien, qui avait réalisé un chrono de 49.38 au Challenge mondial de l'IAAF, disputé le 21 mai dernier à Nanjing (Chine), s'est fixé comme principal objectif cette saison les Jeux africains au Maroc et les Mondiaux de Doha.

TENNIS / ROLAND-GARROS JUNIORS (DOUBLE) :  
**L'Algérien Youcef Rihane qualifié au 2<sup>e</sup> tour**

Le tennisman algérien Youcef Rihane associé au Suédois Kevin Chahoud, ont composé, mardi à Paris, leur billet pour le 2<sup>e</sup> tour du tableau double garçons de Roland Garros Juniors, à l'issue leur victoire devant le duo Français composé de Kyrian Jacquet et Lilian Marmouzeu en trois sets (4-6, 6-3, 12-10).

Au deuxième tour, prévu mercredi, Rihane et Chahoud affronteront l'Italien Flavio Cobolli et le Suisse Dominic Stephan Stricker. Dans le tableau simple garçons, Rihane a été éliminé dès le premier tour par l'Américain Emilio Nava (N.7 mondial juniors) en deux sets (6-2, 6-3).



## TENNIS / CLASSEMENT MONDIAL DE L'ITF :

**Une perte de quatre places pour l'Algérienne Inès Ibbou, désormais 218<sup>e</sup>**

La tennismen algérienne Inès Ibbou, sans compétition depuis une dizaine de jours, a perdu quatre places dans le nouveau classement mondial de la Fédération internationale de tennis (ITF), et régresse ainsi au 218<sup>e</sup> rang.

La semaine précédente, l'Algérienne

de 20 ans avait réussi un bond spectaculaire de 172 places, pour se placer au 214<sup>e</sup> rang, grâce notamment à son bon parcours à Antalya (Turquie), où elle avait disputé pas moins de cinq tournois consécutifs, dont une finale.

Malgré cette légère régression, Ibbou reste l'Algérienne la mieux classée

chez l'ITF, devant l'Oranaise de 28 ans Amira Benaïssa, 626<sup>e</sup> cette semaine, après une perte de sept places.

Le classement de la Fédération internationale de tennis est toujours dominé par la Chilienne Fernanda Brito, devant la Tawanaise Lee Chen Hua et la Belge Lara Salden.

JUDO / CHAMPIONNAT NATIONAL «PAR ÉQUIPES» DES DIVISIONS I ET II :  
**La compétition délocalisée à la salle Harcha**

Le Championnat national «par équipes» des Divisions I et II (seniors), initialement prévu du 25 au 28 juin à la salle omnisports de Chéraga, a finalement été délocalisé à la salle Harcha-Hacène, a-t-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne de Judo (FAJ).

«La domiciliation du Championnat national «par

équipes» des Divisions I et II a été transférée à la salle Harcha-Hacène» a indiqué l'instance fédérale dans un bref communiqué, sans préciser le motif de cette délocalisation.

Lundi, la FAJ avait déjà procédé à quelques modifications dans le programme de compétition, en attribuant de nouvelles dates à certains championnats «par équipes», no-

tamment, celui des cadets et des espoirs.

«Le championnat national «par équipes» des cadets et des espoirs se déroulera du 6 au 8 juillet, à la salle omnisports de Birtouta (Alger)» avait annoncé la FAJ, en précisant que «cette décision a été prise pour éviter un chevauchement avec les joutes internationales» inscrites au

programme des catégories suscitées.

Concernant la Coupe d'Algérie «par équipes» des cadets, juniors et seniors, la FAJ a annoncé l'avoir reprogrammée du 16 au 18 juillet à la salle omnisports de Chéraga, alors que toutes les compétitions «par équipes» réservées la catégorie minimales ont été reportées à des dates ultérieures.

## AFFAIRE SEMENYA :

**Désavouée, l'IAAF veut «continuer à se battre»**

La Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) a vivement réagi mardi à la suspension provisoire de son règlement sur les athlètes hyperandrogènes comme la Sud-Africaine Caster Semenya, affirmant qu'elle «continuerait à se battre» pour «l'égalité» des femmes dans le monde du sport.

«Aucune autre athlète» n'est concernée par la suspension du règlement, précise l'IAAF dans un communiqué.

Seule la double championne olympique du 800 m Caster Semenya est donc autorisée pour l'instant à concourir sans prendre de traitement.

Caster Semenya a confirmé sa participation au meeting de Montreuil le 11 juin, sur 2.000 m, a indiqué l'organisation citée par l'AFP.

Le nouveau règlement de l'IAAF a été suspendu de façon «super-provisoire» lundi par le Tribunal fédéral suisse, devant lequel Caster Semenya avait fait appel de la décision du Tribunal arbitral

du sport (TAS) du 1<sup>er</sup> mai. Le TAS avait estimé que le règlement devait s'appliquer. Depuis le 8 mai, certaines athlètes présentant une différence du développement sexuel (DSD) doivent suivre un traitement pour faire baisser un taux de testostérone élevé qui, selon l'IAAF, leur offre un avantage injuste dans la catégorie féminine.

Les athlètes concernées doivent faire baisser leur taux de testostérone pendant six mois consécutifs afin de pouvoir participer à une compétition internationale du 400 m au mile (1.609 m).

Le Tribunal fédéral suisse a donné jusqu'au 25 juin à l'IAAF pour avancer ses arguments, indique l'institution.

Il décidera ensuite du maintien ou non de la suspension du règlement. Dans un deuxième temps, qui peut prendre plusieurs mois, le tribunal, qui ne juge pas sur le fond de l'affaire mais sur la forme, comme par exemple le non-respect des droits de la défense, se pronon-



cera sur l'appel de Caster Semenya. «L'IAAF va continuer à se battre pour l'égalité des chances de toutes les femmes dans le sport aujourd'hui et dans le futur», a souligné la Fédération.

Caster Semenya exige de pouvoir continuer sa prolifique carrière sur 800 m sans prendre de traitement, jugeant le règlement «discriminatoire».

CHAMPIONNAT DU MONDE DE VO-VIETNAM :  
**3 médailles d'or pour l'Algérie**

R.Rachedi

Les athlètes algériennes Abouahi Kahina, Si Ahmed Mélissa et Abdellaoui Lydia, viennent de se distinguer en remportant trois médailles d'or lors du championnat du monde de Vo-Vietnam dont les épreuves se sont déroulées du 31 mai au 2 juin 2019 à Marseille (France).

Les trois jeunes filles qui évoluent au sein du club de

Hidou (Tizi-Ouzou) ont réalisé un parcours exemplaire lors de cette compétition internationale confirmant ainsi la suprématie des athlètes algériens dans cette noble discipline. Avec cette médaille l'athlète Abouahi Kahina, conserve pour la seconde fois consécutive son titre de championne du monde remporté lors de la précédente édition qui s'est déroulé au Vietnam.

De son côté Si Ahmed Mélissa qui a été privée de son

titre l'année passée a pris sa revanche lors de cette nouvelle édition. Grâce à sa détermination et à son entraînement rigoureux, l'athlète a décroché brillamment sa médaille d'or permettant ainsi à la sélection nationale d'écarter son palmarès.

Enfin, Abdellaoui Lydia décrite par son entourage comme étant une athlète déterminée s'est également illustrée en décrochant à son tour une médaille d'or bien méritée. Ces

résultats positifs obtenus par ces athlètes depuis quelques années sont le fruit du travail acharné réalisé le staff technique composé des trois entraîneurs, Si Ahmed Toufik, Chikh Hocine et Chikh Mourad. Un grand hommage doit être rendu à ces sportifs qui ont hissé le drapeau



national au plus haut niveau du sport mondial.



## COUPE D'ALGÉRIE / SAMEDI À 17H AU STADE MUSTAPHA-TCHAKER DE BLIDA

# CRB - JSMB : Finale inédite entre expérience et trouble-fête

Le CR Belouizdad et la JSM Béjaïa se disputent samedi au stade Mustapha-Tchaker de Blida (17h00), le trophée de la 55<sup>e</sup> édition de la Coupe d'Algérie de football, dans une finale inédite et ouverte à tous les pronostics à l'issue de laquelle le vainqueur succédera à l'USM Bel-Abbès au palmarès de l'épreuve populaire.

Le CRB abordera sa 11<sup>e</sup> finale avec l'espoir de décrocher son 8<sup>e</sup> trophée après ceux remportés en 1966, 1969, 1970, 1978, 1995, 2009 et 2017, alors que la JSMB jouera tout simplement sa 2<sup>e</sup> finale de son histoire après celle de 2008 qu'elle avait remportée aux dépens du WA Tlemcen aux tirs au but.

Ménés par l'expérimenté Abdelkader Amrani, les Algérois auront à cœur de se réconcilier avec une épreuve qui leur a procuré tant de joie par le passé, mais cela passera par un succès face aux Béjaouis qui veulent sauver leur saison après avoir échoué à accéder en Ligue 1. Les Belouizdadiens, qui se sont battus tout au long de l'exercice footballistique pour assurer leur maintien, sont plus que jamais déterminés à aller chercher cette 8<sup>e</sup> couronne vu l'état d'esprit des joueurs, dirigeants et staff technique, sortis d'une rude saison pleine de rebondissements et de suspens.

De l'avis des techniciens, les Rouge et Blanc ont des atouts à faire-valoir, avec notamment un groupe composé de joueurs d'expérience à l'image d'Amir Sayoud, Sofiane Bouchar et le gardien Si Mohamed Cédric, tous absents lors de la dernière finale du Chabab en 2017. De son côté, la JSMB n'a pas eu la réussite escomptée pour accéder en Ligue 2, ce qui a constitué une déception pour cette équipe qui ne compte qu'un seul trophée à son palmarès. Personne ne s'attendait à voir la formation béjaouïe à ce stade de



la compétition. Mais tous s'accordent à dire qu'au final, l'équipe de Moez Bouakaz a montré de grandes qualités dans la compétition de Dame-Coupe. Ayant réussi à écarter le Paradou AC en quarts de finale, la JSMB a arraché son billet pour la finale en évinçant du dernier carré l'octuple vainqueur de la coupe, en l'occurrence l'ES Sétif. Toutefois, les caps du Suisso-Tunisien Bouakaz aborderont cette finale en étant diminués physiquement, eux qui sont sans compétition depuis plus d'un mois après la fin du cham-

pionnat de Ligue 2. D'ailleurs le staff technique, qui a trouvé bien du mal à préparer son team pour une rencontre aussi capitale, vient de perdre Maâmar Youcef, l'un de ses joueurs clés, sur blessure. Les dirigeants bougiotes ont jugé utile de programmer deux stages de préparation à Ben-Aknoun (Alger) pour apporter les correctifs qui s'imposent et mobiliser leurs joueurs. Toutefois, ils n'ont réussi à dénicher qu'un seul match amical pour l'équipe, perdu face à la sélection militaire (1-0), faute de sparring-

partners. Samedi, les gars de «Yemma Gouraya» tenteront de rééditer l'exploit de 2008 sur cette même pelouse du stade de Blida face à l'un des spécialistes de l'épreuve qui, lui, vise un huitième sacre pour rejoindre l'USM Alger, l'ES Sétif et le MC Alger en tête du palmarès de Dame-Coupe. La finale de la 55<sup>e</sup> édition de Coupe d'Algérie sera dirigée par l'arbitre international algérien Mohamed Saïdi, assisté des deux juges de touche Abbès Akram Zerhouni et Mohamed Serradj. Le quatrième arbitre étant Rafik Achouri.

## Le Chabab pour terminer la saison en beauté

Après avoir réussi à arracher un maintien inespéré en Ligue 1, le CR Belouizdad tentera de terminer la saison en apothéose en soulevant le 8<sup>e</sup> trophée de son histoire, à l'occasion de la finale de la Coupe d'Algérie prévue samedi face à la JSM Béjaïa au stade Mustapha-Tchaker de Blida (17h00). Le défi est difficile mais réalisable pour une équipe du Chabab qui a effectué un parcours de champion lors de la seconde partie de la saison, ce qui lui a permis de se maintenir parmi l'élite, elle qui avait bouclé la phase aller avec 10 petits points seulement. Le club phare de Laâquiba a engrangé durant la phase retour la bagatelle de 28 points sur 45 possibles, terminant l'exercice à la 8<sup>e</sup> place.

Le CRB, dont c'est la 11<sup>e</sup> finale de son histoire, s'est qualifié au dernier stade de la compétition aux dépens du CS Constantine (aller : 0-1, retour : 2-0 a.p) alors que la JSMB a passé l'écueil de l'ES Sétif (aller : 2-1, retour : 0-1). Sous la houlette de l'entraîneur Abdelkader Amrani, le CRB s'est complètement métamorphosé, parvenant à donner des sueurs froides à des formations plus huppées. L'apport d'Amrani à l'édifice a été précieux, lui qui a déjà brandi le trophée tant désiré par le passé à trois reprises : en 1998 (WA Tlemcen), en 2005 (ASO Chlef) et en 2015 (MO Béjaïa). Le natif de Tlemcen (63 ans), aguerri pour ce genre de rendez-vous, sera certainement l'atout N.1 pour le CRB, qui va bénéficier des faveurs des pronostics face à une équipe de la JSMB inactive depuis le 4 mai dernier. Outre l'enjeu de terminer la saison sur une bonne note, le Chabab sera devant un enjeu aussi important, celui de rejoindre le MC Alger, l'ES Sétif et l'USM Alger en tête du classement des clubs les plus titrés dans cette épreuve avec 8 Coupes chacun. Les «Rouge et Blanc», qui seront soutenus par leur large public, aspirent à décrocher leur 8<sup>e</sup> Coupe d'Algérie après avoir remporté les éditions de 1966, 1969, 1970, 1978, 1995, 2009 et 2017. Concernant la préparation, la direction du club a décidé de programmer un stage à Blida. Les coéquipiers du maître à jouer Amir Sayoud devraient prendre leurs quartiers à l'hôtel des Roses. Sur le plan de l'effectif, le staff technique pourra disposer de l'ensemble de ses joueurs, dont l'attaquant nigérien Soumana Bouabacar, remis d'une blessure au genou. Amrani aura ainsi l'embaras du choix pour aligner un Onze compétitif et surtout redoutable, de quoi espérer reconquérir Dame-Coupe et mettre la cerise sur le gâteau d'une saison pas comme les autres, entamée par un forfait à domicile, suivi d'une défalcaton de trois points et bouclée peut-être par un sacre.

APS

## La JSM Béjaïa décidée à remporter un deuxième trophée

La JSM Béjaïa espère ajouter une deuxième Coupe d'Algérie de football à son palmarès, après celle remportée en 2008, en dominant le CR Belouizdad lors de la finale de la 55<sup>e</sup> édition, samedi (17h00) au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

En effet, le fait d'être appelée à défier un club de l'élite alors qu'elle évolue en Ligue 2 n'a gâché en rien la volonté de la JSMB de réussir cet exploit et d'offrir le prestigieux trophée de Dame-Coupe à ses supporters, ce qui constituerait une bonne consolation pour ses derniers, après l'échec de la remontée en Ligue

1 qui a finalement souri à l'US Biskra, au NC Magra et à l'ASO Chlef. Certes, le club de «Yemma Gouraya» est sans compétition depuis plus d'un mois car n'ayant plus disputé le moindre match officiel depuis la fin du championnat de Ligue 2, achevé le 4 mai dernier, mais cette situation n'a altéré en rien sa détermination à réussir un grand match lors de cette finale et de l'emporter.

D'ailleurs, sans complexe aucun, les protégés du coach suisse-tunisien Moez Bouakaz se sont donné autant de chances que leur adversaire belouizdadi,

en assurant que «ce sera du 50-50» et que la différence devrait se faire sur des détails.

Une confiance en soi qui s'explique par le fait que la JSMB a déjà réussi à sortir trois clubs de l'élite pour atteindre le stade final de cette compétition, à savoir l'AS Ain-M'lila en 16<sup>e</sup>s de finale, puis le Paradou AC en quarts et enfin l'Entente de Sétif dans le dernier carré. Ainsi, et sur sa lancée, la JSMB espère aller au bout, surtout que mis à part le forfait du défenseur Maâmar Youcef, blessé, elle bénéficiera de la disponibilité de tout le restant de l'effectif.

## Le manque de fraîcheur physique, hantise de Bouakaz

A l'entame de la saison, le principal objectif pour la JSMB était de terminer parmi les trois premiers en championnat pour assurer son retour en Ligue 1 qu'elle avait quittée en 2014.

Mais malgré de bons débuts, le club a terminé son parcours à une modeste 9<sup>e</sup> place (38 pts) causant par la même occasion une profonde déception chez les supporters. Cette finale de Coupe d'Algérie semble donc tomber à point nommé pour rectifier le tir et procurer enfin de la joie à ses fans. Ces derniers ont d'ailleurs commencé à préparer ce rendez-vous depuis plusieurs jours déjà, notamment en confectionnant de nouveaux drapeaux et tifos par lesquels ils espèrent égayer les gradins du stade Tchaker.

Il est utile cependant de signaler qu'avant cette accalmie, la JSMB était passée par des moments très difficiles à cause de la crise financière qui avait conduit le président Belkacem Houassi à démissionner avant de revenir sur sa décision.

Mais les choses ont fini par rentrer dans l'ordre après le renflouement des caisses du club et la régularisation, dans la foulée, de la situation financière des joueurs. Au milieu de toutes ces conditions favorables, le manque de fraîcheur physique semble être la seule source d'inquiétude pour le coach Bouakaz, dont l'équipe n'a plus disputé le moindre match officiel depuis le 4 mai dernier. La JSMB a certes bénéficié de deux stages à Ben-Aknoun (Alger) au cours desquels elle a disputé un match amical contre la sélection nationale militaire (défaite 1-0), mais l'entraîneur béjaoui a considéré que cette préparation reste «moindre» par rapport à celle du CR Belouizdad, resté actif jusqu'à il y a une dizaine de jours.

Un éventuel sacre permettrait à Bouakaz de devenir le deuxième entraîneur étranger à remporter la Coupe d'Algérie lors des deux dernières années, après le Marocain Badou Zaki, vainqueur en 2017 avec le CRB.



## COUPE D'ALGÉRIE / SAMEDI À 17H AU STADE MUSTAPHA-TCHAKER DE BLIDA

CRB:

### Amrouche : «Eviter de mettre une pression inutile sur les joueurs»

L'entraîneur-adjoint du CR Belouizdad, Lotfi Amrouche, a relevé la nécessité d'éviter de mettre «une pression inutile» sur les épaules des joueurs, en vue de la finale de la Coupe d'Algérie de football, samedi face à la JSM Béjaïa à Blida (17h00), affichant son ambition personnelle de soulever le trophée trois ans après le sacre avec le MC Alger.

«Nous venons de terminer une saison très difficile au cours de laquelle les joueurs ont été soumis à une pression terrible pour maintenir l'équipe en Ligue 1, donc j'estime que ce serait inutile de soumettre les joueurs au même régime pour cette finale. Les deux équipes vont partir à chances égales», a affirmé à l'APS Amrouche. Le CRB, dont c'est la 11e finale de son histoire pour 7 trophées remportés, s'est qualifié au dernier stade de la compétition aux dépens

du CS Constantine (aller : 0-1, retour : 2-0 a.p.) alors que la JSMB, qui a échoué à accéder en Ligue 1, a passé l'écueil de l'ES Sétif (aller : 2-1, retour : 0-1). «J'ai déjà brandi le trophée en 2016 alors que j'étais sur le banc du MCA (finale face au NA Hussein-Dey : 1-0, ndlr). Mon souhait le plus cher est de rééditer le coup cette année, ce serait fabuleux, d'autant que je suis au début de ma carrière», a ajouté le technicien de 41 ans. Evoquant son adversaire, Amrouche s'est montré prudent, ne tarissant pas d'éloges sur une équipe béjaouie qui a écarté de son passage deux autres clubs de Ligue 1, en l'occurrence l'AS Ain-M'lila (1/16 de finale) et le Paradou AC (1/4 de finale). «Si la JSMB est en finale aujourd'hui c'est qu'elle le mérite forcément. Elle va certainement tenter de sauver sa saison après son échec à retrouver l'élite. De

notre part, en tant que staff technique, nous allons bien étudier le système de jeu de cette équipe, mais je suis persuadé que cette finale sera très difficile». Avant d'enchaîner : «Je ne peux pas dévoiler les cartes du CRB, mais une chose est sûre, les joueurs vont se donner à fond pour terminer cette saison difficile en apothéose et offrir au club une 8e coupe à son palmarès. Nous devons rester sur cette dynamique de bons résultats et réaliser un match plein».

Enfin, le N.2 du staff technique de la formation de Laâquiba a regretté la domiciliation de cette finale à Blida, «alors que son lieu historique a été toujours le stade du 5-Juillet». Rappelons que la dernière finale du CRB remonte à 2017, remportée au 5-Juillet aux dépens de l'ES Sétif grâce à un but de Sid-ali Yahia-Chérif en prolongation.

JSM BÉJAÏA:

### «La programmation tardive réduit nos chances de consécration»

Le président de la JSM Béjaïa, Belkacem Houassi, s'est plaint de la programmation tardive de la finale de Coupe d'Algérie contre le CR Belouizdad, samedi (17h00) au stade Mustapha-Tchaker (Blida) et le manque de compétition qui réduisent les chances de voir ses protégés brandir le trophée de la saison 2018-2019.

«La programmation tardive de la finale, le choix du stade et notre ratio de billets ont faussé nos calculs en prévision de ce rendez-vous. Nous souhaitons en finir rapidement avec cette finale pour conclure une longue et harassante saison», a déclaré Houassi à l'APS, ajoutant que son équipe «ne sera pas prête le jour J vu qu'elle n'a plus disputé de match officiel depuis la fin du Championnat de Ligue 2 le 4 mai, soit il y a plus d'un mois».

Cette programmation tardive de la finale de la Coupe d'Algérie a également influé négativement sur la préparation des protégés de Moez Bouakaz qui ont bouclé un stage d'une semaine au Centre de regroupement et de préparation des équipes nationales militaires de Ben-Aknoun (Alger).

«Les joueurs ont été libérés lundi afin de fêter l'Aïd el-Fitr avec leurs familles avant de reprendre la préparation avec un deuxième stage à Ben-Aknoun, mais franchement nous avons perdu la concentration nécessaire pour ce rendez-vous», a fait savoir le président de la JSMB. «Les joueurs ont eu du mal à reprendre

le rythme de l'entraînement. La majorité d'entre eux avaient programmé des vacances et ont été contraints à les repousser. Malgré les difficultés, le staff technique fait le maximum pour motiver le groupe en prévision de cette finale», a-t-il ajouté.

Selon Houassi, son groupe jouera ses cartes à fond pour remporter le trophée, même si le CR Belouizdad, dont le dernier match officiel remonte au 26 mai, aborde cette finale le moral au beau fixe après avoir assuré son maintien en Ligue 1. Après plusieurs jours de tergiversations, les hautes autorités et la Fédération algérienne de football ont programmé la finale de la Coupe d'Algérie pour le 8 juin à Blida.

«Nous aurions préféré disputer cette finale au stade du 5-Juillet (Alger) à une date avancée, mais les responsables en ont décidé autrement avec le choix du stade Tchaker et la mise en vente de seulement 11.000 billets pour chaque équipe au lieu des 13.000 convenus. Nous serons privés d'une partie de nos supporters pour cette finale», a regretté le jeune président béjaoui (37 ans).

Pour conclure, il a exprimé le vœu de voir son équipe réaliser l'exploit de remporter le trophée pour la 2e fois de son histoire, après un parcours héroïque en coupe et une fin de saison compliquée en championnat : «La tradition veut que c'est Dame-Coupe qui choisit son vainqueur, j'espère que nous serons à la hauteur le jour J pour décrocher le trophée».

### La JSM Béjaïa, 12<sup>e</sup> club de division inférieure en finale

La JSM Béjaïa est le 12e club de division inférieure à atteindre l'ultime étape de la Coupe d'Algérie de football, à l'occasion de la finale de la 55e édition de l'épreuve populaire prévue samedi (17h00) face au CR Belouizdad au stade Mustapha-Tchaker (Blida).

Lors des 14 finales jouées par les clubs "divisionnaires" entre 1967 (JSM Skikda) et 2019 (JSMB), dont trois par l'USM Alger (1969, 1973 et 1981), seuls trois clubs ont réussi l'exploit de brandir le trophée tant

convoité, en battant plus forts qu'eux, à commencer par l'USM Harrach (1974) devant le WA Tlemcen (1-0), accédant durant la même saison en Division 1 tout en envoyant son adversaire du jour au palier inférieur.

Puis l'USM Alger (USKA en 1981) en remportant enfin sa première coupe après avoir perdu 7 finales consécutives aux dépens de l'ASC Oran (2-1) à Sidi Bel-Abbès, et enfin le CR Béni-Thour qui offrait en 2000 le premier trophée dans

l'histoire au Sud algérien, "avant de rentrer dans le rang". Deux petits poucets méritent tous les éloges en disputant la finale malgré leur petite stature. Il s'agit du CRE Constantine (Régionale Est) et de l'USM Sétif (Inter-régions Est), division dans laquelle les "Grenats" végètent depuis quelques années après leur descente aux enfers. La JSMB, qui évolue depuis la saison 2014/2015 en Ligue 2, avait décroché le trophée en 2008 aux dépens du WA Tlemcen aux tirs au but.

### Le seul trophée remporté par la JSM Béjaïa

Le seul trophée de Coupe d'Algérie de football remporté par la JSM Béjaïa depuis la première édition en 1963, avant la finale de la saison 2018-2019 contre le CR Belouizdad, samedi au stade Mustapha-Tchaker (Blida) :

**1. 16 juin 2008 - Stade Mustapha-Tchaker (Blida):**

JSM Béjaïa - WA Tlemcen 1-1 (JSMB aux t.a.b 3-1)

**But - JSMB:** Boukessassa (40')

JSMB: N'jeukam, Megatli, Belakhdar, Zeghdoud, Bouchatta, Messali, Derrahi, Deghiche Mesbah, Boukessassa, Belkheir, Ghazi

**Entraîneur :** El-Hadi Khezzer.

### La fiche technique du CR Belouizdad

Fiche technique du CR Belouizdad, finaliste de la 55e édition de la Coupe d'Algérie de football devant la JSM Béjaïa, samedi (17h00) au stade Mustapha-Tchaker (Blida) :

**Nom :** Chabab Riyadhi Belouizdad

**Date de création :** 1962

**Couleurs :** rouge et blanc

**Stade :** 20-Août-1955 (environ 15.000 places)

**Palmarès - Championnat d'Algérie (6 fois):** 1965, 1966, 1969, 1970, 2000, 2001

**- Coupe d'Algérie (7 fois):** 1966, 1969, 1970, 1978, 1995, 2009, 2017

**- Supercoupe d'Algérie (1 fois):** 1995

**- Coupe de la Ligue (1 fois):** 2000

**- Coupe maghrébine (3 fois):** 1970, 1971, 1972

**Président:** Charafeddine Amara

**Directeur général:** Saïd Allik

**Entraîneur:** Abdelkader Amrani

**Joueurs clés:** Nessakh (cap.), Bouchar, Tariket, Selmi, Bechou, Sayoud, Djerrar

**Antennes gloires:** Lalmas, Kalem, Achour, Dahleb, Selmi, Abrouk, Nassou, Kouici, Neggazi, Ali-Moussa

**Accession en Ligue 1 (ex-D1):** dernière accession en 1988-1989.

### Le parcours du CRB et de la JSMB

**Avant-dernier tour régional (Région Centre) - 10 novembre 2018:**

JSM Béjaïa - IB Khemis El Khechna 2-0

**Dernier tour régional (Région Centre) - 25 novembre 2018:**

JS Haï Djabel - JSM Béjaïa 0-1

**1/32 de finale (17 et 18 décembre 2018):**

DRB Tadjenanet - CR Belouizdad 0-2

JSM Béjaïa - JSM Skikda 2-1

**1/16 de finale (28 et 29 décembre 2018):**

CA Batna - CR Belouizdad 0-1

AS Ain-M'lila - JSM Béjaïa 1-2 (a.p)

**1/8 de finale (21 janvier 2019):**

CR Belouizdad - SA Mohammadia 3-0

JSM Béjaïa - CRM Bouguirat 4-1

**1/4 de finale / Aller (19 février et 9 mars 2019):**

CR Belouizdad - NA Hussein-Dey 0-1

JSM Béjaïa - Paradou AC 0-0

**1/4 de finale / Retour (28 et 30 mars 2019):**

NA Hussein-Dey - CR Belouizdad 1-3

Paradou AC - JSM Béjaïa 1-2

**1/2 finales / Aller (16 et 17 avril 2019):**

CS Constantine - CR Belouizdad 1-0

ES Sétif - JSM Béjaïa 1-2

**1/2 finales / Retour (24 et 25 avril 2019):**

CR Belouizdad - CS Constantine 2-0 (a.p)

JSM Béjaïa - ES Sétif 1-1.

### La vente des billets pour le CRB décalée à aujourd'hui

La vente des billets réservés aux supporters du CR Belouizdad en prévision de la finale de la Coupe d'Algérie de football, le samedi 8 juin au stade Mustapha-Tchaker de Blida (17h00), a été décalée à jeudi à partir de 10h00, a-t-on appris auprès du club algérois.

La mise en vente des billets, qui aura lieu au stade du 20-Août-1955, était initialement prévue à partir de mercredi, avant d'être repoussée de 24 heures. Chaque supporter belouizdadi aura droit à un maximum de trois tickets, précise-t-on de même source, pour donner la chance à un plus grand nombre de personnes de se procurer le fameux sésame et éviter aussi le phénomène du «marché noir».

Concernant l'autre finaliste, la JSM Béjaïa, la vente des billets pour ses supporters a débuté mardi à 14h00 au niveau du stade de l'Unité maghrébine, rappelle-t-on. Rappelons que la JSMB a eu droit à 11.000 tickets au prix de 500 dinars l'unité, à égalité avec le CRB, pour un total de 22.000 billets. Dans l'objectif d'assurer le déplacement à Blida dans de bonnes conditions, les autorités locales à Béjaïa vont mobiliser deux trains et 100 bus qui seront mis à la disposition des supporters. Le CRB, dont il s'agit de la 11e finale de son histoire, s'est qualifié au dernier stade de la compétition aux dépens du CS Constantine (aller : 0-1, retour : 2-0 a.p.) alors que la JSMB, vainqueur de l'épreuve en 2008, a passé l'écueil de l'ES Sétif (aller : 2-1, retour : 0-1).

**LE BAYERN A FIXÉ SON PRIX POUR JÉRÔME BOATENG**

Poussé vers la sortie par les dirigeants du Bayern Munich, Jérôme Boateng (30 ans) devrait quitter l'Allemagne cet été. Dans le viseur du Paris Saint-Germain l'été dernier, le défenseur central plaît aussi énormément à deux clubs de Premier League, selon les informations du Mirror. On apprend qu'Arsenal et Manchester United sont intéressés par le profil du champion du Monde 2014, lié aux Bavarois jusqu'en 2021.



**Salah, la phrase qui inquiète**

"Je ne peux pas parler de l'avenir..." Après le sixième sacre de Liverpool en Ligue des Champions contre Tottenham (2-0) samedi, l'ailier Mohamed Salah (26 ans, 52 matchs et 27 buts toutes compétitions cette saison) a relancé, en une déclaration, toutes les rumeurs à propos de son mercato estival. Un flou qui a de quoi inquiéter les Reds, mais réjouit la presse espagnole.

Notamment le quotidien AS, qui en fait sa Une ce lundi, évoquant le pressant intérêt de plusieurs cadors. Parmi lesquels le Bayern Munich, Manchester United ou encore le Real Madrid.

Rassasié de ce premier titre avec le club de la Mersey, l'Égyptien aurait confié ses envies d'ailleurs à sa direction, qui accepterait de céder sa star contre 200 millions d'euros, d'après la publication. Un montant hors de portée pour le club bavarois. Sans parler des Red Devils, qui semblent partir avec un trop gros retard au vu de leur situation sportive. La Maison Blanche pourrait donc encore une fois être la mieux placée sur ce dossier.

**Buffon prolongé à Paris**

**Le 30 juin prochain, Gianluigi Buffon arrivera à la fin de son premier contrat au Paris Saint-Germain.**

Avant de partir en vacances, au terme d'un exercice mitigé à la tête du club de la capitale, Thomas Tuchel avait annoncé la couleur concernant le poste de gardien. La saison prochaine, le PSG aura un titulaire et un remplaçant. Reste désormais à savoir qui sera le numéro un et qui sera le numéro deux. Sachant que Paris a trois gardiens susceptibles d'occuper les deux postes, d'Areola à Trapp en passant par Buffon, la direction va devoir faire un choix. Le champion du monde français pourrait avoir une longueur d'avance sur ses concurrents, mais le cas de la légende italienne n'est toujours pas réglé, alors que son bail expire dans quelques semaines. Une situation que l'ancien de la Juve vit avec tranquillité.

« Le club m'a proposé une prolongation, ce qui me rend vraiment heureux. Nous allons nous voir dans quelques jours pour examiner ce projet et voir si nous croyons tous les deux qu'il est bon de continuer ensemble. Je suis extrêmement content car ce n'est jamais facile de gagner et encore plus à 41 ans. C'est difficile de se maintenir au haut niveau, mais je pense avoir réalisé une belle saison. J'ai fait une erreur contre Manchester, mais dans l'ensemble, je suis satisfait. Il ne faut pas oublier que jusqu'à ce match retour, nous avons réalisé un parcours incroyablement, un parcours plein de conviction et d'espoirs », a avoué, sur le site de son club, Buffon, qui ouvre donc la porte à une prolongation au PSG, malgré une première pige ratée pour certains, et donc réussie pour lui. Pas sûr que cela enchante le public francilien, qui rêve plutôt d'une arrivée d'un grand nom comme De Gea...

**Les fans des Spurs consolent Trippier**

Auteur d'une mauvaise performance, le latéral droit de Tottenham Kieran Trippier (28 ans, 8 matchs en LdC cette saison) a raté sa finale de la Ligue des Champions face à Liverpool (0-2) samedi. Forcément déçu après cet échec, l'international anglais a tout de même eu le courage d'aller remercier les fans des Spurs présents au Stade Wanda Metropolitano de Madrid. Et les supporters du club londonien ont été à la hauteur de cette initiative en le consolant ! Une belle image.



**Beckenbauer réclame Klopp**

Franz Beckenbauer a un souhait pour le Bayern Munich : voir débarquer Jürgen Klopp sur le banc. La légende allemande estime que l'entraîneur de Liverpool, qui vient de remporter la Ligue des Champions face à Tottenham (2-0) et avait éliminé le Bayern en huitièmes de finale (0-0, 3-1), a un profil idéal pour le champion d'Allemagne. "Je ne souhaite rien de plus que de voir Klopp au Bayern un jour, ce serait un bon choix", a déclaré l'ancien joueur et entraîneur du club munichois dans Bild. "Jürgen a apporté un nouveau style de football à l'Allemagne... Ce qu'il a commencé à Dortmund, il l'a affiné à Liverpool", poursuit le "Kaiser".

**Meunier resterait bien au PSG**

Annoncé un peu partout en Europe, Thomas Meunier pourrait finalement rester une saison de plus au PSG puis partir en fin de contrat en 2020.

Dans un entretien accordé au Parisien, le latéral droit ne sait pas encore de quoi son avenir sera fait : C'est un peu en stand by. Il y a beaucoup de choses qui se passent au club, qui font que rien ne se fait et que ça va un peu au ralenti. C'est le football. Le club connaît mon idée de rester au Paris Saint-Germain. Je pense que si on n'a pas de retour, c'est que c'est aussi une solution qui peut les arranger.

Par conséquent, le Belge s'imaginerait bien aller au bout de son contrat et s'en explique : « C'est quelque chose qui pourrait me convenir. Je ne pense pas que le club ferait énormément d'argent sur moi, à vrai dire. J'ai une valeur marchande, mais je suis défenseur, j'ai joué un match sur trois. Je vais sur mes 28 ans ». Déjà très demandé depuis plusieurs mois, Meunier pourrait dès lors commencer à négocier avec un nouveau club en janvier prochain au risque pour le PSG de le voir partir lui aussi gratuitement.



## Décès du directeur du journal «Le Soir d'Algérie», Fouad Bouhanem



Le directeur du quotidien national «Le Soir d'Algérie», Fouad Bouhanem, est décédé hier matin à Alger, à l'âge de 65 ans, suite à une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches. L'enterrement a eu lieu hier après la prière d'El Asr, au cimetière de Dely Ibrahim. Père d'une fille, le défunt était membre fondateur et gérant-directeur de la publication du Soir d'Algérie depuis 1999.

### Condoléances

Le directeur général et l'ensemble des personnels de DK NEWS profondément affectés par le décès de leur regretté confrère Fouad Bouhanem, directeur du journal «Le Soir d'Algérie», présentent à la famille du défunt et à ses collègues du journal leurs sincères condoléances et les assurent en cette douloureuse circonstance de leur profonde sympathie.

Qu'Allah Tout-Puissant accorde au défunt Sa sainte miséricorde et l'accueille en Son vaste paradis.  
A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons.

## AÏD EL FITR

### Le chef de l'Etat M.Bensalah accomplit la prière de l'Aïd El Fitr dans la Grande mosquée

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a accompli mardi matin la prière de l'Aïd El Fitr, dans la Grande mosquée d'Alger, dans un climat de piété et de sérénité.



Ont également accompli la prière aux côtés du chef de l'Etat, le président du Conseil constitutionnel M. Kamel Fenniche, le président par intérim du Conseil de la nation Salah Goudjil, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) M. Mouad Bouchareb, le Premier ministre Noureddine Bedoui, des membres du Gouvernement, ainsi que les membres du corps diplomatique arabe et musulman accrédités en Algérie. A cette occasion, l'imam a rappelé dans ses deux prêches, les hautes significations et valeurs de l'Aïd, telle que la miséricorde, la tolérance, la solidarité et l'entraide entre

les membres d'une même société, ajoutant que ce jour est un jour où les croyant éprouvent une joie après avoir accompli le jeûne du mois sacré de Ramadan. Après avoir mis en exergue l'importance de préserver la sécurité, de consacrer les principes de justice dans tous les domaines, de concrétiser l'équité entre les gens, l'imam a rappelé que nous sommes appelés à concrétiser la sécurité alimentaire pour les prochaines générations et à développer l'économie. L'imam a également appelé au renforcement des référents religieux et national auprès des jeunes qui sont considérés comme le

garant de la formation de générations, tout en ayant pour slogan, la responsabilité est une charge et non un honneur, et à honorer le serment tout en étant foncièrement fidèles. L'imam a relevé que le corps de la Ouma saigne toujours, car le troisième Lieu-Saint de l'Islam fait toujours l'objet d'une profanation perpétrée par les forces de l'entité sioniste, exhortant à ce propos, la Ouma à se réveiller de son long sommeil pour libérer El-Qods Echarif des mains sionistes iniques. Après la prière de l'Aïd, M. Bensalah a reçu les vœux des membres du gouvernement, du corps diplomatique et de nombreux fidèles.

## ALGÉRIE-AFRIQUE ZLECAF : Djellab participe à la 8e réunion des ministres africains ce jour à Addis-abeba

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab participera à l'identification des critères conférant l'origine africaine pour chaque produits à l'effet de bénéficier des préférences tarifaires et l'examen du processus de préparation et de soumission des offres tarifaires par les Etats membres.

Il a également porté sur l'examen des rapports des Groupes de travail technique sur les barrières non tarifaires, et sur le commerce des services ainsi que sur l'examen du plan de mise en œuvre post lancement de la ZLECAF.

Les résultats et les recommandations issus des travaux de ces deux organes de négociation seront soumis aux ministres africains du commerce pour validation. L'objectif principal escompté de cette réunion ministérielle consiste en l'adoption des instruments techniques permettant le lancement effectif de la Zone de Libre Echange.

Pour rappel, la ZLECAF, qui vient d'entrer en vigueur à la date du 30 mai dernier, est l'un des projets phares de l'Agenda 2063 de l'Union africaine qui constitue un cadre commun pour une croissance inclusive et un développement durable, a conclu le communiqué.

### AFFAIRE ALI HADDAD:

## Le verdict sera annoncé le 17 juin

Le tribunal de Bir Mourad Raïs (Alger) a décidé, hier, le report du verdict dans l'affaire de l'homme d'affaires, Ali Haddad, poursuivi pour faux et usage de faux, au 17 juin en cours. Le parquet avait auparavant requis une peine de 18 mois d'emprisonnement à l'encontre de Ali Haddad et du Directeur du Centre national de production des titres et documents sécurisés d'El Hamiz, Hassan Boualem. Pour rappel, le juge d'application des peines près le tribunal de Bir Mourad Raïs (Alger) avait décidé, dernièrement, l'ajournement du procès

de Ali Haddad, à ce lundi 3 juin. «pour absence de témoins». Ali Haddad avait comparu, le 3 avril dernier, devant le juge d'instruction près du même tribunal, lequel avait ordonné son placement en détention provisoire à l'établissement pénitentiaire d'El Harrach. L'ex-président du FCE avait été appréhendé, en mars dernier, au poste frontalier d'Oum Teboul (El Tarf), alors qu'il s'appretait à quitter le territoire national, en direction de la Tunisie, en possession de deux passeports, deux permis de conduire et d'un montant en devise.

### HIER À 00H15

## Secousse tellurique de magnitude 3,4 degrés dans la wilaya de Mascara

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3,4 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée hier à 00h15 (heure locale) dans la wilaya de Mascara, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué.

L'épicentre de la secousse a

été localisé à 19 km au nord-ouest de Mascara (wilaya de Mascara), précise la même source. Mardi, une secousse tellurique d'une magnitude de 3,6 degrés a été enregistrée à 21h59 dans la même wilaya, rappelle-t-on. L'épicentre de la secousse a été localisé à 12 km au nord-ouest de Mascara.

### MDN

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE Quatre contrebandidiers arrêtés à Tamanrasset, In-Guezzam et Tindouf

Quatre contrebandidiers ont été arrêtés et trois camions, deux véhicules tout-terrain, des outils de détonation et d'orpaillage, ainsi que (800) litres de carburants ont été saisis lundi à Tamanrasset, In-Guezzam et Tindouf par des éléments de l'Armée nationale populaire, a indiqué mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'ANP ont

arrêté, le 03 juin 2019, lors d'opérations distinctes à Tamanrasset, In-Guezzam/6eRM et Tindouf/3eRM, trois (03) contrebandidiers et saisi trois (03) camions, deux (02) véhicules tout-terrain, des outils de détonation et d'orpaillage, (4,67) tonnes de denrées alimentaires, (130) sacs de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que (800) litres de carburants, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, à

Tamanrasset, un contrebandidier et saisi (15000) unités de produits pharmaceutiques», précise la même source. Par ailleurs, des Garde-côtes ont mis en échec, à El-Ghazouet/2eRM, Annaba et El-Tarf/5eRM, des tentatives d'émigration clandestine de (74) personnes à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que sept (07) immigrants clandestins ont été interceptés à Tlemcen, ajoute le communiqué.